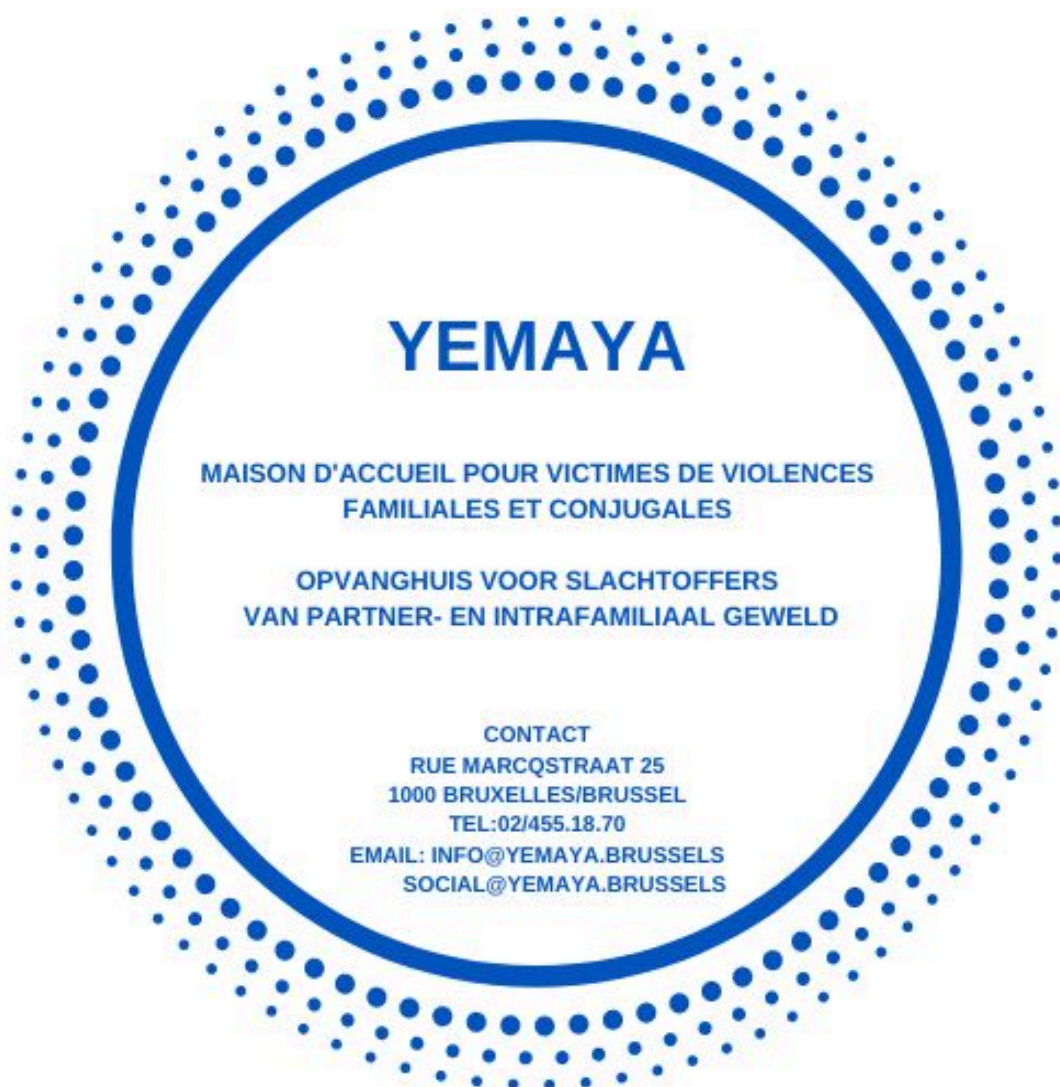




RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

Yemaya: Coordin@yemaya.brussels
Asbl: Directeur@talita.yemaya.brussels

Entreprise n°0464 815 486
Maison d'accueil subsidié par la COCOM (MA007)
RPM: Bruxelles

NOUVEAU SITE de l'asbl: <https://talita.yemaya.brussels>

TABLES DES MATIERES :

INTRODUCTION	2
HISTORIQUE	3
NOS MISSIONS ET VALEURS	6
ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE DANS LE CADRE DES VIOLENCES CONJUGALES	9
LE FONCTIONNEMENT	13
L'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-ADMINISTRATIF ET PSYCHOSOCIAL SUR PLAN INDIVIDUEL	16
ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE EN GROUPE (COLLECTIVITÉ)	18
PROJET MERES-ENFANT	20
PERMANENCE DE NUIT	23
NOS ORGANES DE GESTION	25
ORGANE D'ADMINISTRATION	25
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	25
NOS RESSOURCES	26
NOTRE ÉQUIPE	26
NOTRE INFRASTRUCTURE	28
NOS RESSOURCES FINANCIÈRES	30
NOS PARTENAIRES	33
ACTIVITÉS 2025	38
LA FORMATION DU PERSONNEL	38
VISITES AUX AUTRES SERVICES	39
ACTIVITÉS ORGANISÉES POUR LES HÉBERGÉES	40
RÉUNIONS DES HÉBERGÉES :	40
APERÇU STATISTIQUE 2025	42
DONNÉES SUR LES FEMMES ACCUEILLIES	42
DONNÉES SUR LES ENFANTS	54
ET FINISSONS-EN AVEC LA VIOLENCE!	56

INTRODUCTION

L'année 2025 a été marquée par d'importants changements structurels au sein de notre ASBL. Alors que les besoins et charges administratives grandissants pèsent sur les ASBL, les besoins de nos équipes et des hébergé.es ne faisaient également que croître. Nous constatons que le bien-être des travailleur.euses, ainsi que la gestion des équipes, requièrent une attention toute particulière. Afin de mieux répondre à ces besoins, des coordinatrices ont été engagées afin d'assurer la coordination au sein de chacune des maisons d'accueil. Cet engagement permet de renforcer le fonctionnement quotidien, de clarifier les responsabilités et d'assurer une plus grande proximité tant avec les travailleurs, ainsi qu'avec les hébergé.es. En tant que nouvelles coordinatrices de Talita et Yemaya, en poste depuis septembre, nous souhaitons partager nos premières impressions et expériences.

Nous avons rapidement pu constater que la santé mentale des hébergé.es, et la fragilité psychologique que nous rencontrons souvent avec le public accompagné, requièrent une attention et une expertise spécifiques. Cela influence directement le bien-être au travail de nos travailleur.euses, point important sur lequel nous portons notre attention. En effet, le contexte dans lequel nous travaillons est lourd ; nous sommes continuellement confrontés à des situations complexes et chargées en émotions. Le travail de l'équipe sociale (en journée) est en outre, complétée par des permanents de nuit qui garantissent de manière continue une présence attentive et bienveillante au sein de nos maisons.

Au-delà de l'équipe sociale et des permanents de nuit, notre équipe se compose de personnes assurant un soutien logistique. Cela contribue de manière importante à rendre la maison accueillante, cherchant sans cesse, au sein d'espaces limités des solutions créatives pour rendre la vie en communauté aussi agréable que possible.

Notre fonctionnement ne peut être dissocié des évolutions sociétales plus larges. Les décisions prises au niveau fédéral, telles que la limitation de la durée des allocations de chômage, ont un impact direct sur notre public cible. Pour des personnes déjà confrontées à de nombreux revers dans la vie, victimes de violences conjugales ou intrafamiliales, et souvent victimes de discriminations, de telles mesures constituent une source de vulnérabilité supplémentaire. Nous constatons chaque jour que les droits sociaux sont mis sous pression. En tant qu'organisation, nous continuons à nous lever contre cela et à défendre les droits et la dignité des personnes avec lesquelles nous travaillons.

Les équipes sont en effet confrontées à des défis très variés. Elles accompagnent des familles et des femmes dans de multiples situations, allant du soutien administratif complexe relatif aux titres de séjour, au travail d'estime de soi, et de reconstruction après un vécu particulièrement douloureux, en passant par le soutien à la parentalité. Le travail autour des situations de violences conjugale et intrafamiliale, les tensions au sein d'un groupe vivant en communauté et la réflexion collective sur les responsabilités au sein du ménage font également partie de la réalité quotidienne. Dans ce contexte, nous nous efforçons sans cesse de créer un espace bienveillant et propice au dialogue, au respect et à la responsabilité partagée.

Parallèlement, nous continuons à miser fortement sur la promotion du civisme, de la citoyenneté et de la participation de chacun.e. En impliquant activement les hébergées dans la vie de la maison, et dans des initiatives communes, nous voulons renforcer la solidarité et aider les personnes à retrouver leur place dans la société.

Enfin, nous suivons également avec attention les évolutions politiques au niveau régional. L'ambition du gouvernement bruxellois de soutenir les initiatives qui s'attaquent structurellement au sans-abrisme et aux violences, offre des perspectives encourageantes. Tout comme la Fédération BICO, nous espérons que ces projets se traduiront concrètement par davantage de places en maisons d'accueil, et par une politique qui aille au-delà du simple accueil d'urgence. Nous savons par expérience que des accompagnements durables et pérennes sont nécessaires pour briser les schémas de sans-abrisme, de violences et d'emprise à long terme. Nous nous réjouissons également de l'attention particulière accordée aux femmes et aux enfants sans domicile fixe, et espérons qu'il sera tenu compte des intersections de vulnérabilités qui rendent ce groupe cible si particulier.

Même dans ce paysage social complexe, l'ASBL, via ses deux maisons d'accueil, continue de s'engager chaque jour pour offrir un accueil chaleureux et un accompagnement dans le respect de la dignité humaine, afin de donner l'opportunité à chacune d'entamer un nouveau départ.

HISTORIQUE

La convention d'Istanbul à l'origine de la mise en place de Yemaya

La convention d'Istanbul ¹ adoptée en 2011 par le Conseil de l'Europe et ratifiée par la Belgique en 2016 vise à éliminer la violence à l'égard des femmes, à prévenir cette violence et à protéger les victimes.

La Convention établit que les Etats membres sont tenus (voir articles 8 et 9) d'allouer des ressources financières aux organisations et (voir article 23) de créer les mesures pour permettre la mise en place de refuges appropriés, facilement accessibles et en nombre suffisant, afin d'offrir des logements sûrs pour les victimes, en particulier les femmes et leurs enfants, et pour les aider de manière proactive.

La déclaration politique du gouvernement bruxellois pour la législature 2019-2024 établit que les places en accueil à adresse secrète doivent être renforcées.

Pendant la période du Coronavirus, la problématique des violences conjugales et intrafamiliales a pris une ampleur importante laissant les victimes dans des situations d'insécurité encore plus grandes. C'est alors qu'une nouvelle forme de collaboration a émergé entre autorité publique et associations privées. Grâce aux moyens supplémentaires mis à disposition par la COCOM d'une part et à l'achat d'un bâtiment par la Région de Bruxelles Capitale dans le cadre du Plan Urgence Logement (approuvé le 19/12/2020) dans lequel l'action 26 du chantier 4 met en avant l'augmentation de l'offre d'accueil pour les jeunes LGBTQIA+ et les victimes de violences intrafamiliales d'autre part, un appel à projet a été lancé par la COCOM.

L'asbl Talita, qui gère une maison d'accueil pour femmes sans chez-soi avec et sans enfants depuis 2000, y a répondu avec le soutien des maisons d'accueil bicommunautaires Porte Ouverte, Escale, le Relais, Pag-Asa ainsi que le Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales. Yemaya, qui est la deuxième maison d'accueil de l'asbl Talita, voit ainsi le jour.

Depuis avril 2022, notre nouvelle équipe a consacré toute son énergie afin d'aboutir à un projet qui répond à des besoins que le secteur mettait déjà en lumière depuis longtemps. La maison d'accueil est conçue à petite échelle (18 lits pour 8 adultes et 10 enfants). Elle offre un accompagnement intensif et sur mesure, en visant à renforcer le réseau sur lequel les femmes et les familles peuvent s'appuyer lors de leur installation dans un nouveau logement (mais également si elles décident de retourner dans le domicile conjugal).

Le nom Yemaya a été choisi en référence à une déesse honorée par les religions Yoruba (Nigeria) et Santeria (Cuba) pour la protection et la guérison qu'elle prodigue aux femmes, ainsi que pour fêter la créativité des femmes en tant que protectrice et parent.

¹ STCE 210 - Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (coe.int)

Plusieurs dispositions de la Convention d'Istanbul ont retenu notre attention et nous ont guidés dans la mise en place de notre maison d'accueil Yemaya :

- la reconnaissance selon laquelle la violence à l'égard des femmes est une manifestation des rapports de force historiquement inégaux entre les femmes et les hommes ayant conduit à la domination et à la discrimination des femmes par les hommes, privant ainsi les femmes de leur pleine émancipation (voir préambule);
- l'objectif de l'autonomisation des femmes (article 1).
- la reconnaissance des enfants comme victimes à proprement parler de la violence domestique, y compris en tant que témoins de violence au sein de la famille (voir préambule). En lien avec ceci, il est nécessaire que l'offre des services de protection et de soutien aux victimes prennent suffisamment en compte les droits et les besoins des enfants témoins de toutes les formes de violence (article 26,3).
- le terme « violence domestique » désigne tous les actes de violence physique, sexuelle, psychologique ou économique qui surviennent au sein de la famille ou du foyer ou entre des anciens ou actuels conjoints ou partenaires, indépendamment du fait que l'auteur de l'infraction partage ou a partagé le même domicile que la victime (article 3b).
- Les services fournis ne doivent pas dépendre de la volonté des victimes d'engager des poursuites ou de témoigner contre tout auteur d'infraction (article 18,4).

D'autres dispositions de la convention d'Istanbul sont également très importantes mais restent des défis que Yemaya ne peut pas relever sans l'adoption de nouvelles mesures politiques ou l'évolution des mesures politiques existantes :

- La conception d'un cadre global, des politiques et des mesures de protection et d'assistance pour toutes les victimes de violence à l'égard des femmes et de violence domestique (article 1c).
- En évaluant le nombre de demandes que nous traitons à Yemaya, il est clair que l'offre de lit et d'accompagnement ambulatoire nécessite d'être renforcée.
- Par ailleurs, (voir article 59 point 1) la proposition que les victimes, dont le statut de séjour dépend de celui de leur conjoint/partenaire, se voient accorder en cas de dissolution du mariage ou de la relation un permis de séjour autonome, indépendamment de la durée du mariage ou de la relation, reste difficile. Entretemps beaucoup de victimes sont dans des situations d'insécurité et cette situation est encore souvent utilisée dans les situations de violences conjugales pour garder le contrôle sur l'autre partenaire.
- Enfin, en ce qui concerne les mesures d'interdiction de contacts, il est nécessaire d'y répondre avec conviction mais aussi précaution.
(Voir article 53,1: Les Parties prennent les mesures législatives ou autres nécessaires pour que des ordonnances d'injonction ou de protection appropriées soient disponibles pour les victimes de toutes les formes de violence couvertes par le champ d'application de la présente Convention.)

(Voir article 56,1a : en veillant à ce qu'elles soient, ainsi que leurs familles et les témoins à charge, à l'abri des risques d'intimidation, de représailles et de nouvelle victimisation.)

NOS MISSIONS ET VALEURS

POUR QUI ?

Yemaya s'adresse à des personnes victimes de violences conjugales ou intrafamiliales qui ont besoin d'une adresse secrète pour sortir de l'emprise d'une relation violente avec un partenaire ou un membre de la famille. Si elles ont des enfants, elles se trouvent dans une situation où leurs enfants doivent souvent être privés de contact avec l'autre parent pendant un certain temps.

Ces victimes sont des femmes adultes (sans limite d'âge), seules ou avec des enfants (fils jusqu'à 13 ans), qui temporairement, parce qu'elles n'ont pas accès à leur domicile en toute sécurité, ont besoin d'être accompagnées en termes de :

- prévention contre la violence,
- renforcement/autonomisation (traitement de leur traumatismes et de ceux de leurs enfants, d'indépendance, de sortie de l'isolement, ...) pour sortir du cercle vicieux des rapports de force conjugaux ou familiaux,
- recherche d'un nouveau logement

Nous ne pratiquons aucune discrimination fondée sur la religion, l'origine, le milieu culturel et social (bien que nous soyons attentifs à la diversité au sein du groupe de vie).

POURQUOI ?

Un centre d'hébergement pour victimes de violences conjugales et intrafamiliales sert à mettre en sécurité les femmes et enfants qui se trouvent dans une situation de violences conjugales ou intrafamiliales ayant atteint de telles proportions pour diverses raisons, qu'il n'y a pas d'autre solution que de "se cacher" :

- le contrôle de l'auteur de violence est tel qu'il n'y a aucun moyen de s'en défaire,
- il existe d'autres dangers tels que la présence d'armes, les problèmes de dépendance de l'auteur de l'infraction, d'autres personnes autour de l'auteur de violence qui maintiennent cette relation de pouvoir,
- la victime n'a pas la possibilité d'être hébergée par sa famille ou ses amis, ou parce que ce réseau est inexistant, ou encore parce que la spirale de la violence représente également un danger pour d'autres personnes,
- l'emprise de la relation violente sur la victime la rend incapable de prendre ses propres décisions,
- lorsque des enfants sont présents, les conséquences sur leur développement sont considérables. Ils sont de toute façon reconnus comme des victimes au titre de la Convention d'Istanbul.

Un centre d'accueil pour les victimes de violence conjugale offre la possibilité d'un abri temporaire pour prendre ses distances, en toute sécurité, par rapport à la violence ; et permet d'envisager, sans crainte, un avenir possible sans violence.

QUOI ?

Accueil, hébergement et accompagnement pour ces femmes (et enfants) en difficulté qui sont temporairement incapables de vivre de manière indépendante.

Nous offrons une aide sociale qui aide les femmes à retrouver leur indépendance.

L'accompagnement vise à leur permettre de retrouver leurs droits sociaux et de renforcer leur réseau

COMMENT ?

YEMAYA offre 18 places dans une forme de vie communautaire à une adresse secrète.

En offrant un abri avec une présence physique 24/24 et 7j/7 (grâce à notre permanence de nuit), un accueil, un accompagnement psychosocial sur mesure tant pour les adultes que pour les enfants. Nous pouvons élaborer avec notre public un parcours qui peut, si possible, leur assurer un filet de sécurité à long terme.

Après le séjour, il est possible, si souhaité, de bénéficier d'un "suivi post-hébergement" pendant une période de 3 à 6 mois. Cela se fait à domicile et sur rendez-vous dans notre bureau extérieur.

Des contacts peuvent également être maintenus (sans qu'il soit question d'un post-hébergement) après la sortie du centre d'hébergement, dans les cas suivant :

- déménagement dans une région autre que Bruxelles
- retour au domicile conjugal pour reprendre la relation

NOS OBJECTIFS

Accueil et hébergement :

- Une adresse secrète pour assurer toute la sécurité nécessaire à un nouveau départ.
- Un accompagnement sur mesure avec une attention particulière aux causes et à la prévention de la violence (qui est une atteinte à la capacité d'une personne à prendre des décisions pertinentes pour son développement individuel, librement et en paix).
- Une réponse adaptée à la question de la perte d'un "chez-soi" en raison de violences conjugales ou intrafamiliales.

Accompagnement psycho-social :

- Prêter une attention particulière et un respect aux vécus des femme (et celui de ses enfants).
- Valoriser les capacités et les compétences existantes de la femme et de ses enfants.
- Rechercher et renforcer le réseau social (personnes et organisations) qui peut soutenir la femme et les enfants à long terme.
- Accompagner la femme intégralement et de manière structurée dans les différents domaines de sa vie

Le suivi post hébergement :

- Accompagnement pour une intégration durable dans un logement.
- Prévention pour éviter une éventuelle perte du logement.
- Renforcement du réseau.

Le projet pédagogique de Yemaya porte sur :

1. aide et prévention
2. l'accompagnement individualisé sur mesure
3. l'approche systémique et intégrale
4. la participation de l' hébergée

ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE DANS LE CADRE DES VIOLENCES CONJUGALES

Selon les rapports établis par les fédérations des maisons d'accueil et des services aux sans-abris, environ la moitié des femmes hébergées en maison d'accueil sont victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales.

"Pourquoi une maison d'accueil spécifiquement pour victimes de violences conjugales avec une adresse confidentielle ?"

"La majorité des personnes accueillies présentent, les symptômes du TRAUMA" :

- la confusion
- la méfiance
- l'insécurité
- la baisse de l'estime de soi
- la peur
- la colère

De prime abord, beaucoup de ces victimes refusent l'accompagnement psychologique. La possibilité d'accomplir, au sein même de la maison d'accueil, un travail psycho-social est l'amorce d'un travail plus en profondeur qui se fera ultérieurement.

D'autres constats mettent en exergue l'impact que les situations de violence ont sur :

- la santé physique
- la santé psychologique
- les troubles du sommeil
- les troubles alimentaires
- la fatigue
- les douleurs diffuses
- les migraines
- des vertiges
- l'hypertension
- l'anxiété
- des dépressions

Ces troubles ont tendance à s'atténuer pendant le séjour dans la maison d'accueil, ce qui permet de penser qu'ils sont liés à des situations de TENSION EXTRÊME.

Outre l'accueil bienveillant et empathique, la priorité est donc d'installer autour de ces personnes victimes, un cadre sécurisant en leur offrant un accompagnement psychosocial, juridique ou administratif, individuel et collectif.

La confidentialité du lieu permet la sécurité et la tranquillité nécessaires pour se ressourcer.

Offrir un espace convivial permet d'accentuer le sentiment de sécurité des femmes.

Le suivi d'une personne victime de violences conjugales est particulier. En effet, la période de la mise en confiance en soi et par rapport aux autres peut être longue, néanmoins elle s'avère essentielle.

La victime de violences conjugales, même si elle a pris la décision de quitter son partenaire/sa famille, n'est souvent pas guérie du lien (souvent de l'emprise) qui les unit.

Elle a besoin d'être valorisée dans sa propre décision de partir ou de retourner.

Pour qu'un travail au niveau émotionnel puisse alors être effectué, il est important de définir avec elle ce que veut dire "Violence Conjugale" afin qu'elle puisse identifier concrètement les différentes violences qu'elle a subies. Ceci permettra une phase de conscientisation des mécanismes de violence.

C'est une étape cruciale qui a pour but l'identification des comportements de la personne violente, mais aussi son propre fonctionnement et ses émotions.

Ce travail (qui peut s'annoncer long) va permettre d'accéder à l'étape de reconstruction.

Une valorisation et une mise en avant des capacités, des envies et des besoins de la personne vont lui permettre de prendre (ou de reprendre) conscience de sa valeur en tant que personne à part entière et ainsi de reprendre confiance en elle.

Peu de femmes hébergées retournent chez leur partenaire violent car le temps de séjour dans la maison d'accueil s'étend tant que nécessaire, pour permettre à la personne de réaliser ce qu'elle a subi mais aussi ce qu'a subi son (ses) enfant(s).

Comment intervenir en tenant compte de la réalité vécue par la victime ?

- Écouter en sachant que la victime n'est pas responsable du comportement de l'agresseur quoi qu'elle ait dit ou fait. Lui seul est responsable de ses paroles et de ses actes.
- Être attentif à ne pas induire dans l'esprit de la victime que cela pourrait être de sa faute si elle se fait agresser (ce que l'agresseur lui répète sans cesse).
- Ne pas lui demander de preuve de ce qu'elle raconte, nous sommes là pour la soutenir dans ce qu'elle vit.
- Il est important de lui rappeler la loi en matière de violences conjugales. En effet, les violences dans des relations intimes ou autres ne sont pas tolérées.
- Accepter la révolte de la victime concernant l'idée qu'il n'existe aucune solution miracle à sa situation, qu'elle doit agir elle-même avec notre soutien et des aides adéquates (médicales, policières, juridiques, ...).

IL SERA IMPORTANT DE :

- Rassurer la personne par rapport aux menaces de l'auteur, en lui expliquant que c'est une stratégie pour l'empêcher d'agir tout en prenant en considération le danger qu'elle encourt.
- Tenir compte des stratégies qu'elle a déjà mis en place pour éviter le pire et se protéger jusqu'à présent.
- Mettre en évidence les appuis qu'elle a dans son entourage afin de l'inciter à les solliciter pour briser son isolement.

Garder à l'esprit la force de la victime pour survivre dans des conditions pénibles et au courage qu'elle a : "le lui dire" !

Concrètement, le travail de Yemaya s'opère sur deux lieux distincts :

- Le bureau externe utilisé pour les entretiens préalable et d'orientation et pour le suivi post hébergement.
- La maison d'accueil pour le volet hébergement et accompagnement en interne

Le 02 455 18 70 ou l'adresse mail social@yemaya.brussels sont « la porte d'entrée » pour toute demande d'hébergement. Cette organisation du travail est incontournable car elle permet de préserver la protection des victimes hébergées.

Au niveau des demandes, nous constatons qu'une personne sur 2 ayant téléphoné pour un premier entretien annule ou reporte son rendez-vous et ce même si le rendez-vous est fixé dans un délai relativement rapide.

Aussi urgentes soient-elles, les demandes sont abordées avec attention et précaution car des décisions précipitées pourraient entraîner des conséquences importantes pour la victime et/ou pour son entourage.

Le degré de dangerosité est évalué grâce au récit de la personne, c'est pourquoi nous nous entretenons toujours avec la personne victime elle-même.

Certains paramètres liés aux faits de violences rapportés par la victime et notre lecture du processus de domination installé, nous indiquent la probabilité de passage à l'acte grave.

UN DÉPART PRÉCIPITÉ, NON PRÉPARÉ PEUT PARFOIS ENTRAÎNER DES CONSÉQUENCES GRAVES POUR LA/LES VICTIME(S) .

Ne pas se précipiter vers des solutions rapides nous permet aussi de ne pas déposséder la personne de sa décision qui est souvent très vacillante au début. Il est important d'évaluer ses propres ressources, de considérer les solutions qu'elle a sans doute déjà mises en œuvre.

Certaines demandes peuvent tout à fait évoluer à mesure que la personne reçoit les informations, certaines pistes non envisagées par la personne peuvent se présenter à elle.

LE FONCTIONNEMENT

Conditions d'accueil :

Yemaya est une maison d'accueil uniquement pour femmes majeures, victimes de violences conjugales ou intrafamiliales.

Elles sont accueillies seules ou avec leurs enfants, filles et garçons. Cependant, la limite d'âge pour les garçons est de 13 ans.

Chaque femme dispose d'une chambre adaptée à la composition de la famille. Les espaces tels que la cuisine, la salle à manger, le séjour ou encore les sanitaires, y sont partagés.

L'hébergement est payant et représente mensuellement un montant équivalant à $\frac{1}{3}$ du revenu d'intégration sociale.

Toutefois, il nous est possible d'accepter une personne n'ayant pas de revenu dans un premier temps, à condition que cette dernière ait l'opportunité d'ouvrir le droit à un revenu d'intégration, ou puisse trouver une source de revenu suffisante et stable, afin de s'acquitter des frais d'hébergement dans les 6 mois, mais également et surtout de pouvoir subvenir à ses besoins, et à terme pouvoir intégrer un logement.

Seul le gîte est assuré par la maison d'accueil, les hébergées cuisinent donc à leurs frais.

Les frais d'hébergement comprennent :

- un kit d'hygiène personnelle à l'entrée (shampooing, savon, brosse à dent et dentifrice),
- pendant tout le séjour tous les produits et matériel de nettoyage pour le ménage, le sanitaire et la lessive,
- des aliments de base (comme sucre, sel, café et thé) ainsi que des fruits,
- les frais en lien avec les démarches administratives (incluant aussi les frais d'éventuels interprètes),
- les frais pour des plaines de vacances et des activités avec HOB0 ou via l'Article 27,
- une première visite médicale qui est conseillée,
- les frais de transport à Bruxelles lors des 3 premiers mois du séjour,
- les repas organisés en collectivité (comme celui de Noël ou partiellement le petit déjeuner convivial mensuellement organisé par les permanents de nuit depuis 2024),
- une connexion wifi est accessible et si nécessaire, un ordinateur est disponible.

Le règlement d'ordre intérieur :

Le règlement d'ordre intérieur est mis en place pour garantir un cadre propice à l'accompagnement individuel, mais également permettre la vie en communauté.

En effet, le règlement reprend donc des règles de vie basiques et des implicites comme le respect, l'interdiction des comportements inappropriés ou encore la violence. Il met donc l'accent sur ce qui incombe à tout un chacun, pour garantir la sérénité au sein du groupe et de la maison.

La procédure d'accueil :

Nous faisons partie de l'asbl Talita mais gérons l'accès (à Talita ou à Yemaya) de manière indépendante.

La prise de contact se fait par l'intermédiaire d'un service, par un tiers ou par la personne elle-même. Si la demande n'est pas faite par la personne concernée en premier lieu, nous insistons pour que la personne la fasse elle-même, condition pour que la demande soit effective.

En ayant la personne concernée au téléphone, nous nous assurons qu'elle soit bien **actrice de la demande** et en accord avec cette initiative de venir en maison d'accueil.

Lors de l'appel, nous remplissons ensemble la fiche de demande. Celle-ci comprend quelques informations nécessaires pour comprendre la situation de violence et d'emprise à laquelle la personne est confrontée, ainsi que certaines formalités. La fiche de demande est un outil de premier contact, elle permet de cibler les besoins de la personne et ainsi d'évaluer sa demande afin de valider si elle correspond à notre offre ou si une réorientation est plus adaptée.

La nécessité pour la personne victime de bénéficier d'une adresse secrète est une condition sine qua none à la recevabilité de la demande. Dès lors, si la personne n'a pas forcément besoin d'adresse confidentielle, nous la redirigeons vers une autre maison d'accueil.

Depuis 2024, certaines victimes de violences conjugales ou intrafamiliales qui nous contactent sans avoir besoin d'une adresse confidentielle, mais qui se trouvent sans réseau d'aide, peuvent être mises sur notre "liste Bruss'help". Ceci nous engage à leur téléphoner si une disponibilité apparaît dans une maison d'accueil sur la liste quotidienne envoyée par Bruss'help.

Après réception de la demande, nous fixons un entretien dans nos bureaux externes. Ceci permet de faire plus ample connaissance avec la personne, de confirmer ses besoins et ainsi, de s'assurer que notre maison d'accueil pourrait lui correspondre.

Lors de l'entretien nous parcourons ensemble le ROI et parlons de la vie en communauté, et de ce que cette dernière englobe. En effet, la vie en communauté n'est parfois pas envisageable pour certaines personnes. Nous proposons alors à la personne d'y réfléchir et de nous rappeler, une fois la décision prise.

Après décision de l'équipe, la personne est mise au courant de l'acceptation ou de la réorientation de sa demande.

Dans le cas d'une réorientation, nous essayons de trouver ensemble un service plus adapté à la situation. Toutefois, nous proposons de continuer à avoir un contact régulier, si la personne en ressent le besoin. Ce contact a pour but de permettre à la personne d'être écoutée et de sortir de son isolement, de nous tenir au courant de la situation, mais également d'être soutenue dans la recherche de solutions.

Si la demande est acceptée, nous avons deux cas de figure :

- Si la maison dispose d'une chambre libre, nous procéderons à l'accueil. Cet accueil se fait avec un point de rendez-vous. Nous invitons la personne à se rendre à un de nos bureaux externes, afin de signer la convention de confidentialité et ensuite nous l'accompagnons à Yemaya. La convention de confidentialité met l'accent sur l'adresse secrète et l'importance de celle-ci. Nous expliquons l'importance de la non-divulgateion, et comment faire pour la garder secrète.
- Si nous n'avons pas de disponibilité immédiate, la personne est mise sur liste d'attente.

La liste d'attente n'a pas de durée déterminée et reprend toutes les compositions de famille. Nous demandons à toute personne mise sur cette liste d'attente, de continuer à nous appeler au moins toutes les 2 semaines, afin de nous tenir au courant de sa situation, mais également de nous permettre de savoir si la personne est toujours intéressée pour venir dans notre maison d'accueil. De notre côté, nous nous engageons à rappeler les personnes dès qu'une place se libère.

Les conditions pour être orienté vers Yemaya :

- La personne est ou a été victime de violences conjugales ou intrafamiliales et est en situation de danger. Elle est dans une situation où un cycle stratégique est mené par l'agresseur afin de la garder sous son emprise ("processus de domination conjugale").
- La personne est prête à travailler la situation de la violence vécue.
- La personne fait elle-même la demande d'accueil. Elle reste actrice de sa situation.
- La personne est prête à vivre en communauté.
- La personne est demandeuse d'un accompagnement individuel.

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-ADMINISTRATIF ET PSYCHOSOCIAL SUR PLAN INDIVIDUEL

Une équipe sociale qui accompagne les hébergées tout au long de leur séjour à Yemaya assure une présence chaque jour entre 7h30 et 21h00 (et jusqu'à 22h00 les jeudis pour la réunion hebdomadaire des hébergées).

Les week-ends et jours fériés, l'équipe est présente entre 11h et 21h afin de répondre au mieux aux besoins de nos hébergées.

Un référent social est attribué à chaque hébergée dès son arrivée dans notre maison d'accueil. Celui-ci accompagne l'hébergée dans sa globalité et tient à jour son dossier afin que le reste de l'équipe soit informé et puisse assurer un meilleur accompagnement, ainsi qu'un suivi de la situation socio-administrative de l'hébergée.

A cette fin, deux entretiens référents sont fixés par semaine entre le référent social et son hébergée.

Nous accompagnons nos hébergées dans la mise à jour de leur situation socio-administrative telle que l'ouverture des droits (mutuelle, demande de RIS...), mais également au niveau juridique comme la prise de contact avec un avocat pour la procédure urgente et provisoire.

Nous les soutenons aussi dans la mise en relation avec le service de police (la cellule EVA ou cellule jeunesse) pour les éventuels dépôts de plainte et/ou (lorsque l'hébergée est accompagnée de ses enfants) pour informer les services de police du départ des enfants dans le cas où le père se présenterait au commissariat. Nous informons que les enfants vont bien et qu'ils sont en sécurité.

L'un de nos objectifs est également d'aider nos hébergées à constituer une épargne.

L'accompagnement est personnalisé et prend en compte les spécificités, les forces et les besoins de chacune.

Nous les soutenons dans leurs difficultés personnelles, relationnelles, émotionnelles, financières, de santé, etc. Cela implique que nous accompagnons physiquement nos hébergées à l'extérieur lorsqu'elles en ressentent le besoin. Cet accompagnement a pour but de développer le pouvoir d'agir, l'autonomie et de renforcer le réseau de nos hébergées.

L'accompagnement consiste également à les aider à reprendre confiance en elles, en leur capacités afin qu'elles puissent trouver des solutions elles-mêmes et qu'elles deviennent actrices de leur vie.

Après un mois, un entretien est prévu afin de définir le projet d'accompagnement en fonction des besoins et demandes de nos hébergées en matière de logement, emploi et/ou formation, santé, réseau, finances, etc.

Au bout de trois mois un entretien de séjour a lieu avec le référent social (avec éventuellement le référent famille (voir Projet Mères-Enfants p.22)) afin de faire le point sur la situation et approfondir ensemble les objectifs d'accompagnement de l'hébergée.

L'objectif final de l'accompagnement et du séjour est que l'hébergée puisse intégrer un logement dans les meilleures conditions possibles pour vivre de manière autonome.

A la fin du séjour un accompagnement post-hébergement de trois mois reconductibles est proposé. Les rencontres dans le cadre du post-hébergement se font à tour de rôle dans notre bureau externe et au domicile de notre ancienne hébergée.

Tout au long du séjour et lors du post-hébergement un accompagnement en binôme avec le référent famille est également prévu.

ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE EN GROUPE (COLLECTIVITÉ)

OBJECTIF

S'organiser et apprendre à communiquer en collectivité pour rompre l'isolement social, créer des liens et développer de la résilience.

Un soir par semaine, la 'réunion des hébergées' se déroule en deux temps :

- Dans la première partie de la réunion, on discute de l'organisation pratique et du fonctionnement de la maison.
Cela permet aux hébergées de s'approprier la maison et d'en prendre la responsabilité (puisque temporairement c'est leur maison). C'est aussi l'occasion de déposer ou d'apprendre à déposer des souhaits, des petites irritations, de discuter ensemble et de chercher une solution collective.
- La deuxième partie est un moment d'échange sur des connaissances et compétences où l'on aborde des sujets comme la météo intérieure, des outils de compréhension du cycle de la violence, des théories de compréhension du fonctionnement humain, des compétences pour réagir, etc. P.ex. le violentomètre, la communication non-violente, la base de l'Analyse Transactionnelle, comment formuler une excuse correcte, le triangle de Karpman, quelle réaction face à une situation de sidération, etc.). Ce peut également être un moment de détente collectif. On y peint, on y fête un départ, on se relaxe physiquement, ...

La réunion est obligatoire pour chacune. Les enfants ne sont pas présents durant ce moment.

D'autres activités en groupe ou pour le groupe :

- Chaque hébergée est encouragée en fonction de ses besoins et de ses envies de participer via **des services extérieurs** à des groupes de paroles, des sessions collectives de recherche de logement, etc.
- Occasionnellement, des séances sont organisées à l'extérieur ou au sein de la maison **par des intervenants extérieurs** comme la self-défense (Garance), massage bien-être (Dana asbl), ...
- Il y a les **sorties collectives avec libre participation** : sortie bibliothèque, restaurant, jardin publique, activité avec Article 27, sortie annuelle hébergées + ex-hébergées, journée HOB0, Sortie dans une ferme pédagogique, etc.

Le petit déjeuner convivial mensuel organisé par les permanents de nuit depuis 2024.

Les ateliers logement :

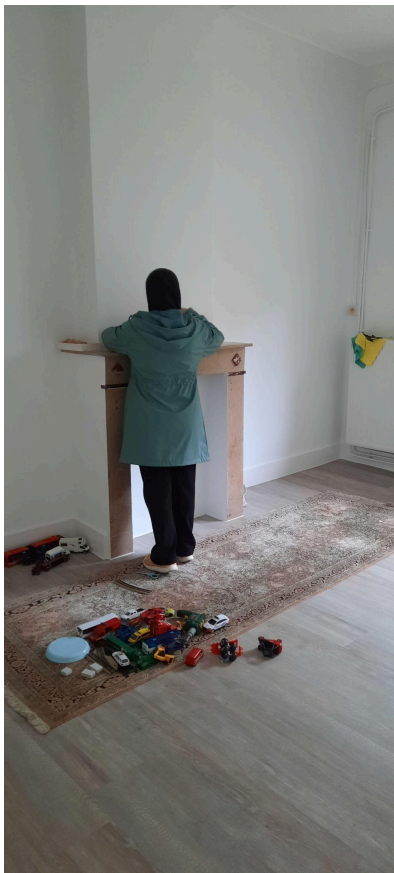
Comme chaque accueil et séjour d'une nouvelle hébergée se termine logiquement par l'intégration dans un logement et que la pénurie de logements à Bruxelles est sans précédent, il était évident qu'il fallait consacrer plus de temps et d'attention à l'accompagnement dans la recherche d'un logement adapté.

Il fallait que ce soit un moment d'attention récurrent, avec toutes sortes d'informations sur le logement, compréhensibles pour toutes personnes et langues : visuel et participatif. C'est ainsi qu'est né l'« atelier logement ».

Il s'agit d'un moment hebdomadaire où, pendant le premier quart d'heure, un aspect théorique du logement est expliqué, puis où, pendant une heure, on passe activement à la partie pratique de cet aspect.

Voici quelques-uns des thèmes abordés :

- comment trouver un nouveau logement ?
- différence entre le secteur privé et le secteur social
- naviguer sur les sites Internet consacrés au logement
- quelles informations sont importantes pour signer un contrat
- quels sont les coûts liés à un logement
- comment obtenir une garantie de loyer
- informations sur les assurances et les primes de loyer
- comment organiser un déménagement
- quelles sont les démarches administratives liées à un déménagement
- organiser les raccordements aux services publics
- ...



PROJET MERES-ENFANT

OBJECTIFS

Au niveau de l'accueil

- Offrir un cadre familial et sécurisant
- Développer une relation de confiance entre l'équipe et l'hébergée / les enfants
- Respecter le rythme de chacun
- Permettre l'expression des émotions et des besoins tant par l'enfant que la maman

Au niveau du travail avec les enfants

- Soutenir la relation mère-enfant.
- Donner une place à l'enfant en tant que personne à part entière. Par exemple, travail de l'équipe autour de la création d'une brochure à offrir aux enfants. Celle-ci leur explique dans les termes appropriés et à l'aide de dessins comment ils seront accueillis.
- Veiller à laisser l'enfant en dehors du conflit parental.
- Permettre de maintenir le lien entre l'enfant et son père.

Au niveau de la vie en collectivité

- Responsabiliser les mamans et les enfants en les impliquant dans la vie communautaire
- Favoriser le respect des personnes et des biens

Au niveau du changement de lieu de vie

- Soutenir l'adaptation à la nouvelle situation

Au niveau de l'accompagnement global

- Orienter vers des services extérieurs adaptés
- Créer des espaces ludiques

SOUTIEN A LA PARENTALITÉ

Chaque personne possède des qualités et des compétences qui lui sont propres et identifie les choses à travers le filtre de sa culture et de ses habitudes de vie.

Dans cette optique, notre travail s'oriente surtout dans le renforcement et le développement des compétences en tant que maman.

Nous proposons un soutien dans différents domaines selon les besoins de la famille : alimentation, rythme de vie, éducation non-violente, relations, hygiène, effet des violences conjugales sur les enfants, ...

L'accompagnement des familles se traduit également par un soutien concernant les différentes démarches à effectuer liées aux enfants.

Le soutien à la parentalité à Yemaya prend différentes formes :

- Les permanences
- Les réunions mamans
- Les réunions enfants
- Le suivi individuel

Permanences

Les permanences pendant lesquelles les référents familles sont présents permettent une attention plus particulière pour les mères et leurs enfants et sur le lien relationnel. C'est également l'occasion pour les mères de faire part des difficultés et des questionnements rencontrés dans l'éducation de leur enfant. Ces questionnements pourront être travaillés en groupe lors de la réunion mamans, ou en individuel lors des entretiens mère.

Il est possible que des activités internes ou externes soient organisées ou proposées: sorties (musées, parcs, plaines de jeux, centres de jour, ludothèque, ...), jeux, lectures, ...

La réunion maman

Quand ? Cinq fois par an et avant chaque période de vacances scolaires.

La réunion des mamans a pour but de permettre aux mères d'échanger sur différents sujets qui touchent à l'éducation des enfants, aux difficultés qu'elles rencontrent au quotidien et suite à leur situation, ou simplement de choses qu'elles ont envie de partager avec la communauté.

Les thématiques abordées selon les besoins et les envies des mamans peuvent être la communication non-violente, l'alimentation saine, l'autonomie des enfants, l'adolescence, l'identité sexuelle, la structuration de jour et du sommeil, le rythme de développement des enfants, l'épuisement parental, ...

La réunion enfants

Quand ? Une fois tous les deux mois.

Pour qui? Les enfants à partir de 5 ans (3ème année école maternelle)

Celles-ci permettent aux enfants d'échanger sur leurs expériences et de partager des moments ludiques avec les autres enfants de la maison d'accueil.

Nous nous centrons sur les émotions, l'expression et l'écoute du récit des autres. Nous encourageons les enfants à faire connaissance les uns avec les autres et à tisser des liens via différents jeux coopératifs.

Nous créons un environnement sûr où les enfants plus âgés ont la possibilité d'apprendre à se connaître et d'échanger.

Les thèmes qui peuvent être abordés sont : les sentiments, les faiblesses et les forces, les conflits, les rêves et l'avenir, les valeurs, le divorce, les peurs, l'école, les amitiés, etc.

Suivi individuel

- **Accompagnement famille sur mesure**

Au cours du premier mois d'accueil, un entretien va être proposé aux mères afin d'échanger sur leurs besoins et ceux de l'enfant dans le cadre du soutien à la parentalité. Lors de cet entretien, le référent famille écoute ce sur quoi la maman souhaite être soutenue et nous échangeons sur les premières observations de l'équipe. Les besoins peuvent autant être liés à des besoins socio-administratifs que psycho-éducatifs. Aussi est-il important de faire la part des choses entre le soutien par le réseau de la maman et ce qui pourrait être pris en charge dans le cadre de l'accompagnement au sein de la maison d'accueil.

Nous accompagnons les mamans, de la recherche jusqu'à l'inscription, pour les stages de vacances scolaires ainsi que pour les activités extrascolaires.

- **Entretien enfant**

Quand ? Sur demande de la maman ou sur base des observations de l'équipe éducative avec l'accord de la maman.

PERMANENCE DE NUIT

Le permanent de nuit répond aux besoins des hébergées et de leurs enfants; il/elle rassure, il/elle prend en considération les différentes difficultés que les hébergées peuvent rencontrer, les angoisses d'un enfant qui vient d'être accueilli, la peur de croiser l'auteur des violences, ...

Le métier de permanent de nuit est encore flou pour de nombreuses personnes. Le travail de permanence de nuit était, au départ, perçu comme une permanence en lien avec la sécurité des hébergées et leurs enfants tant par rapport à l'extérieur (personnes externes) qu'à l'intérieur de la maison (dynamique de groupe).

Mais avec le temps qui passe, il s'avère que ce travail est un peu plus complexe que cela. Ce type de poste requiert de nombreuses compétences au vu de la diversité des tâches que le permanent de nuit peut être amené à effectuer dans le secteur social. En prenant soin des hébergées dans la maison d'accueil, le permanent de nuit fait également attention à respecter leur intimité ainsi que les directives élaborées au sein de la maison d'accueil.

Certaines tâches, comme l'enregistrement de nouvelles demandes par téléphone ou encore les suivis des dossiers, restent réservées à l'équipe sociale. Il est donc important pour le permanent de nuit de transmettre la demande aux collègues de jour lors du briefing.

Mais, il/elle ne se limite pas à veiller sur les personnes; il/elle surveille également le bâtiment et le matériel. Il/elle vérifie notamment que les locaux soient clos pour la nuit (sécurité), que les fenêtres des espaces communs et les portes d'entrées soient bien fermées, les lumières des communs soient éteintes et les radiateurs de communs soient fermés lorsque tout le monde est déjà allé dormir.

C'est pourquoi il effectue des rondes pour s'assurer que chaque hébergée se repose et ne dérange pas les autres personnes accueillies. Il soutient moralement les personnes angoissées, les aide à trouver le sommeil, les rassure pour qu'elles se sentent en confiance. Mais il/elle doit aussi veiller à ce que chacun respecte les règles de la maison. Il doit être capable de détecter les situations à risques et de gérer des moments de crise ou de tension. Pour cela, il doit connaître les différents numéros d'urgence, et les protocoles à utiliser en fonction de la problématique rencontrée. Il est également essentiel qu'il/elle sache appliquer les gestes de premiers secours, si besoin. Le permanent de nuit doit avoir de fortes qualités relationnelles, être à l'écoute, empathique et patient, car la nuit, les angoisses des hébergées et des enfants sont souvent nombreuses. Il fait preuve de bienveillance à tout niveau.

Témoignages de nos permanents de nuit:

..., je réalise que le permanent de nuit a surtout le rôle d'être présent aux moments où la protection et les façades de la journée disparaissent. On rencontre les femmes et les enfants dans leur brute fragilité où ils sont dans la période de transition. Une période de deuil par rapport au passé derrière eux, une période d'indécision, de devenir et de se faire une forme. Dans cette période, nous avons le privilège et la possibilité de

toucher leur cœur et leur cours de vie, de leur fournir sur le niveau cellulaire un souvenir de leur intégrité, de leur droit d'existence et de bien-être, de leur droit à l'amour et à la sécurité.

..., nous avons un rôle capital dans l'accompagnement, le soutien moral, la sécurité des hébergées... cela peut se noter avec les retours et remerciements que nous recevons d'elles.

Certes, le temps passé ensemble est moindre comparé à nos collègues de jour, mais notre travail reste utile et complémentaire pour le bien-être de tous.

... le permanent de nuit joue un rôle essentiel de soutien et de sécurité pour les hébergées chez Yemaya et Talita. Je suis convaincue que notre présence contribue à rassurer, écouter et humaniser. Montrer aussi qu'il y a quelqu'un en soirée, durant la nuit et aux petites heures du matin pour répondre à leurs demandes et faire de son mieux pour qu'elles se sentent bien et que ça compte qu'elles se sentent bien. J'ai foi que lorsqu'elles arrivent, durant ces premiers jours d'adaptation si difficile, le petit ray de lumière sous notre porte peut les rassurer qu'elles ne sont plus ni en danger ni seules.

Activité:

Depuis 2024, chaque premier samedi du mois, les permanents de nuit ont mis en place "le petit déjeuner convivial".



NOS ORGANES DE GESTION

ORGANE D'ADMINISTRATION

L'organe d'administration s'est réuni le 14/3/2025, 5/9/2025 et 9/12/2025.

Présidente : Mafarda Ngako Ponde.

Administrateurs: Alexandre Reynders, Adelia Peeters, Chantal Schepmans, Lieve Franssen, Tom Van Vlierberghe et Aurélie Van Nieuwenborgh.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En 2025, l'Assemblée Générale s'est réunie le 25/4/2025.

Membres: Alexandre Reynders, Adelia Peeters, Chantal Schepmans, Lieve Franssen, Mafarda Ngako Ponde, Tom Van Vlierberghe, Aurélie Van Nieuwenborgh et Truus Roesems.

NOS RESSOURCES

NOTRE ÉQUIPE

DIRECTRICE

BH (Maîtrise en Africanistique) Directrice depuis janvier 2000 de l'asbl Talita et depuis 1/4/2022 directrice de Yemaya. Depuis juillet 2025, directrice de l'asbl.

COORDINATION D'ÉQUIPE

CA, (Maîtrises en Criminologie et en Sciences du Travail), Coordinatrice de la maison d'accueil Yemaya depuis septembre 2025

EQUIPE ADMINISTRATIVE

FA (Graduat Comptabilité), collaboratrice administrative et comptable de mars 2024 à mai 2025

HEK (CESS), Collaborateur administratif et comptable depuis septembre 2025

ÉQUIPE SOCIALE

SA (Bachelier Assistante Sociale) assistante sociale à Yemaya depuis 5/2022 (en maladie longue durée)

JE (Bachelier en Éducation Spécialisée) éducatrice à Yemaya de mai 2022 jusqu'à novembre 2025 (après période maladie longue durée)

KG (Bachelier Sage-femme/Infirmière) travailleur psycho-social à Yemaya de juin 2022 à novembre 2025

MN (Bachelier Assistant en Psychologie) travailleur psycho-social à Yemaya depuis juin 2022

HA (Bachelier Travail social/socio-culturel) travailleur social/éducatrice à Yemaya depuis mai 2023

AW (Bachelier Assistante Sociale) assistante sociale à Yemaya depuis novembre 2023

JM (Bachelier Assistante Sociale) assistante sociale à Yemaya de décembre 2023 à mai 2025

ER (Bachelier Assistante Sociale) assistante sociale à Yemaya depuis février 2024

MP (Bachelier Assistante Sociale) assistante sociale à Yemaya d'octobre 2024 à mai 2025

SD (Bachelier Assistant Social) assistant social à Yemaya depuis octobre 2024

MVW (Bachelier en Travail Social et Maîtrise en Science de l'Éducation), éducatrice à Yemaya depuis avril 2025

NS (Bachelier en Travail Social et Maîtrise en Science de l'Éducation), éducatrice à Yemaya depuis novembre 2025

ÉQUIPE LOGISTIQUE

KK (diplôme promotion sociale) collaboratrice logistique à Yemaya depuis 5/2022

ÉQUIPE PERMANENTS DE NUIT

MK (diplôme promotion sociale cours industriels) permanent de nuit à Yemaya depuis juillet 2022

JK (diplôme Secondaire Supérieur) permanent de nuit à Yemaya depuis juillet 2022

SM (diplôme Secondaire Supérieur), permanent de nuit à Yemaya depuis novembre 2025

NOTRE INFRASTRUCTURE

Un exemple de collaboration entre les pouvoirs publics est celui qui a conduit à la création de la maison d'accueil Yemaya : la région a investi dans le bâtiment et la CGC dans son fonctionnement.

Nous sommes reconnaissants à l'administration régionale Bruxelles Synergie, qui a supervisé l'ensemble des travaux de rénovation, et à la possibilité d'utiliser le bâtiment pour notre centre d'accueil à un loyer réduit.

Le bâtiment a dû être réaménagé à certains égards pour répondre aux normes du centre d'accueil.

Espaces communs :

- Un living (avec coin télévision) et une salle à manger qui donnent sur la cuisine.
- Des sanitaires (WC + douche) à chaque étage. Une salle de bain (baignoire, douche et WC) au rez-de-chaussée.
- Salle de jeux : il y a une grande salle de jeux pour les enfants de tous âges. Des jeux de société, des puzzles et du matériel de dessin et de bricolage sont également disponibles sur demande.
- Buanderie : 2 machines à laver et 1 sèche-linge se trouvent à la cave.
- Ordinateur : il y a un ordinateur (avec accès à Internet). Les femmes peuvent également se connecter via notre connexion Wi-Fi.

Chambres individuelles :

- Chambres à coucher : par respect pour l'intimité de chacun, le bâtiment est aménagé de manière à ce que chacune ait sa propre chambre. Une femme seule a sa propre chambre et les familles occupent une grande chambre ou deux chambres communicantes. Au total huit chambres sont disponibles. Chaque chambre comprend au moins un lit par personne, une armoire et un bureau avec une chaise.
- Compte tenu de l'adresse secrète, il n'y a pas d'espace pour les visiteurs.
- Les résidents ont à leur disposition les éléments suivants pour leurs propres affaires : la clé de leur(s) chambre(s), leur propre réfrigérateur et leurs propres tiroirs dans le congélateur ainsi que leur(s) propre(s) armoire(s) de cuisine, enfin, des casiers individuels pour les objets de valeur.

Un espace est prévu au sous-sol pour entreposer les affaires des résidents (pas de meubles).

Service social sur place :

Au rez-de-chaussée et au 1er étage se trouvent les espaces de travail du service social et de la coordinatrice ainsi qu'une salle de réunion.

Un service social en déplacement :

Nous avons accès à des bureaux externes pour :

- les entretiens préalables à l'admission de candidates hébergées
- les entretiens de post-hébergement
- les concertations et réunions avec des services externes
- une boîte aux lettres et une adresse postale

NOS RESSOURCES FINANCIÈRES

SUBVENTIONS

Les frais de fonctionnement et les salaires de 9,5 équivalents temps plein (ETP) sont subventionnés par la Commission communautaire commune. En 2022 et 2023, ce nombre était encore à 10 ETP. Début 2024, étant passé de projet (subside facultatif) à agrément, l'administration COCOM nous a annoncé la diminution de nos subsides: de 10 ETP à 9,5 ETP. Comme toute institution de terrain, nous répondons à d'énormes besoins humains. Nos équipes s'investissent, les problématiques s'accroissent, et les institutions sont amenées à faire face à des formalités de plus en plus importantes.

Étant resté sous la même asbl (maison d'accueil Talita + Yemaya = asbl TALITA), nous restons en pleine réflexion afin de pourvoir au manquement de subsides.

Les subsides de la COCOM couvrent le salaire de la directrice, de 5,5 ETP travailleurs sociaux (dont 1 ETP pour le fonctionnement mère-enfant) ainsi que 0,5 ETP pour le post-hébergement, 2 ETP pour la permanence de nuit, 0,5 ETP d'assistante administrative et 0,5 ETP de soutien logistique.

Grâce au Fonds Social Maribel, un mi-temps supplémentaire a été recruté depuis le 9/2022 pour l'assistante logistique.

Nous remercions aussi IRISCARE, qui grâce aux accords non-marchands, permet le subside des primes de fin d'année.

APPEL AU POUVOIR SUBSIDIANT:

- Un appel à projet comprenant un effectif de personnel suffisant (même si toujours limité face aux défis) ne peut être encore diminué quand ceci passe à une reconnaissance (agrément). Ceci a été le cas pour Yemaya.
Pour palier à cela, une adaptation de l'ordonnance (2018) et de l'arrêté (2018) est nécessaire:
 - o 1 ETP direction/coordination par agrément "maison d'accueil" même si sous le même pouvoir organisateur
- Un certain nombre de fonction en maison d'accueil est absolument déficitaire budgétairement face aux défis:
 - o 2 ETP permanence de nuit sont insuffisants pour couvrir 24h/24 7j/7
 - o 1 ETP pour le travail avec les enfants et familles jusqu'à 50 lits est absolument pas en adéquation avec les besoins des familles
- Nos institutions souhaitent permettre certaines valorisations de leur personnel (avantages au personnel plus conséquents) mais sont trop souvent confrontées à devoir puiser dans leurs propres moyens pour combler les pertes budgétaires.

DONS

Nous remercions nos sponsors pour le soutien qu'ils apportent au nouveau projet Yemaya tant au niveau financier qu'aux dons matériels reçus en 2025.

Nous avons aussi reçu d'Ariane Coppens des élastiques pour cheveux et des pads de démaquillage qu'elle a fabriqués elle-même.

Nous remercions également :

- la Fondation Francotte pour un don financier conséquent aux bénéfices des familles accueillies et l'organisation,
- Opération KDO pour les cadeaux de Noël,
- nos autres sponsors pour leurs dons généreux en 2025.

Merci à :



NOS PARTENAIRES

Concertation et Adhésion

- Fédération BICO : regroupement d'associations du secteur sans-abri bruxellois et offre de formations et d'échanges de travailleurs sociaux et de directions. Groupes de travail au sein de la fédération: maisons d'accueil, mutualisation, comité paritaire 319.
- Regio-Overleg Thuislozenzorg Brussel (ROTB): concertation néerlandophone d'organisations du secteur sans-abri (organisé par Kenniscentrum Welzijn en Gezondheid).
- Bruggebouwer (Passerelle): concertation néerlandophone d'organisations du secteur sans-abri, handicap et santé mentale (organisé par Kenniscentrum Welzijn en Gezondheid).
- Rassemblement Bruxellois du Droit à l'Habitat (RBDH)

Convention de collaboration

Par l'intermédiaire de l'asbl TALITA :

- Article 27: participation pour notre public accueilli à la culture bruxelloise
- Rassemblement bruxelloise pour le droit à l'habitat (RBDH)
- Colruyt 1-2-3 euros
- SIL (Service d'Installation en Logement) de l'Ilôt
- CCL (Cellule Capteur de Logement)
- CPAS
- Article 36 : intégration de victimes de violences conjugales et intrafamiliales en logements sociaux. En 2024: 3 familles grâce aux conventions avec les SISP ABCoop (Alliance Bruxelloise Coopérative), Commensia et Foyer Anderlechtois
- Services d'aide à domicile : De Schutting, Aprèstoe
- Centre de jour HOB0
- Les Amis d'Accompagner
- Soutien matériel : Lezabi

Spécifiques à YEMAYA :

- Garance: 2 ateliers de self-défense avec 3 sessions chacune.
- Interprètes et traducteurs sociaux via Bruxelles Accueil et Agentschap Integratie en Inburgering (AGII), Bruxelles Accueil et Setis.
- Armée du Salut Ieperlaan - magasin de seconde main.
- Dana asbl pour des sessions de massage mensuelles.

Nous avons des collaborations avec les sortes de services suivants :

- Barreau francophone de Bruxelles (projet LVA-Lawyers Victim Assistance) dans le cadre de l'assistance spécifique aux victimes de violences conjugales par des avocats spécialement formés.
- Cellules EVA (Emergency Victims Assistance) de la police

- Services de guidance à domicile
- Lazare colocation
- Notabene de BRAVVO pour la recherche d'écoles
- Espaces de rencontre parents-enfants
- CAW (Centra Algemeen Welzijnswerk)
- Waka-Up: activités pour femmes
- Service juridique : Atelier des Droits Sociaux, De Foyer-AGII, ADDE
- Cellules EVA dans les services de police
- Avocats divers
- CPAS

Nous collaborons aussi régulièrement avec de nombreuses autres organisations dans les domaines suivants : logement, emploi et formation, accompagnement psychosocial, administratif, financier et médical, enfants (crèches, garderies, etc.), activités de jour et loisirs, etc.

Nos collaborations se concrétisent et se renforcent au fil des années de manières très différentes, mais toutes ont pour objectif principal d'optimiser les opportunités au profit de notre public cible.

Dans le cadre de collaborations spécifiques, nous espérons continuer à investir un **rapprochement avec le CPVCF (Centre Prévention des Violences Conjugales et Familiales)** de Bruxelles. Notre mission est commune : l'hébergement, l'accompagnement et l'orientation des victimes de violences conjugales et familiales essentiellement des femmes avec ou sans enfants.

Nos méthodes de travail sont similaires (tout en ayant des spécificités) :

- Pas d'accueil d'urgence
- Utilisation du PDC (processus de domination conjugale) comme grille de lecture de la dangerosité des situations.
- Même territoire Bruxelles-Capitale.
- Une lecture systémique et féministe des violences conjugales.

Fort de ce constat, nous souhaitons étendre cette expérience de collaboration à l'ensemble de nos équipes, de nos bénéficiaires.

Nous avons donc imaginé le **projet PASSERELLE** qui a pour but de développer des collaborations/ passerelles entre nos équipes.

Les objectifs principaux :

- Améliorer l'aide des femmes et enfants victimes de violences conjugales et intrafamiliales
- Réduire la charge psychosociale de nos équipes en les sortant du sentiment d'isolement face aux situations par la formation continue.

- Approfondir l'expertise de terrain en matière d'accompagnement de victimes de violences conjugales et intrafamiliales de nos équipes en échangeant sur nos pratiques.

Les étapes du projets :

Manifestation Mirabal en front commun :

Équipes et Hébergées de Yemaya et du CPVCF manifestent ensemble annuellement en novembre.

Les hébergées chez Yemaya sont encouragées à se joindre, accompagnées d'un membre de l'équipe, au projet d'Education permanent en Ambulatoire sur la préparation de revendication (pancarte, slogans ...)

Journée de Teambuilding commun :

Cette journée s'est déroulée le 17 février 2025. Elle avait pour objectif d'apprendre à se connaître et de tisser du lien.



Moments d'échanges sur pratiques de travail en maison d'accueil spécialisée en violences conjugales et familiales. Nous souhaitons mettre en place des moments d'échanges de bonnes pratiques entre pairs.

Collaboration avec Bruss'help :

- service dispatch: nous avons presque tous les jours pu communiquer nos disponibilités (chambre libre ou liste d'attente)

Néanmoins, l'obligation dans le cadre de notre agrément de devoir passer par le dispatch de Bruss'help pour communiquer nos disponibilités, ne nous semble pas adaptée à notre cadre spécifique. Ce constat est surtout lié au manque accru de places d'accueil hors des capacités de l'urgence à Bruxelles qui amène le désespoir du public et des services à téléphoner à tout un chacun pour une place d'accueil. Notre service étant très spécifiquement pour victimes de violences conjugales et intrafamiliales ayant besoin d'une adresse confidentielle, notre équipe est confrontée à beaucoup d'incompréhensions :

- des victimes de violences conjugales et intrafamiliales n'ayant plus besoin d'adresse confidentielle sont orientées vers les maisons d'accueil sans adresse confidentielle quand le danger de l'emprise s'est stabilisée
- des victimes de violences autres que conjugales et intrafamiliales (problèmes de violences liés à la vie en rue, liés à des voisins, etc.) sont réorientées car ceci n'est pas le cadre de notre accompagnement
- des familles pour lesquelles la perte d'un logement est la raison primaire de rechercher une maison d'accueil, malgré le fait qu'à un certain moment elles ont été confrontées à de la violence conjugales et intrafamiliales dans le passé, sont réorientées

Néanmoins, nous restons attentifs à ce que ce désespoir soit reconnu et soulagé en les informant de manière empathique. Pour certaines, qui ont vécu de la violence conjugale et intrafamiliale et pour lesquelles la situation s'est entre temps stabilisée, mais qui sont dans le désespoir de trouver une solution à leur perte d'un chez-soi sans être en contact avec des services d'aide, nous gardons contact ou les orientant vers des services ambulatoires.

Un autre groupe de victimes de violences conjugales et intrafamiliales nécessitant une attention car souvent très isolées, sont les victimes qui ont su garder ou trouver un logement autonome mais pour lesquelles les harcèlements d'un ex-conjoint continue à poser problème. Certaines sont en réflexion de quand même quitter leur logement autonome vu la pression et l'insécurité dans lesquelles elles vivent. Vu que nous avons la priorité d'accueillir celles qui ne sont pas autonomes au niveau du logement, nous les conseillons d'utiliser les voies policières et juridiques pour trouver la sécurité pour elles et souvent leurs enfants.

SIGNAL:

Tous ces constats sont importants afin de signaler à quel point ceci nécessite un investissement de nos équipes à côté de notre mission de base qui est l'accueil et l'hébergement avec accompagnement des femmes et familles accueillies. Notre observation nous amène à comptabiliser ces heures d'aide, d'écoute et de recherche de solutions: un mi-temps par semaine.

Ce travail "ambulatoire", régulièrement à distance (par contact téléphonique) mais aussi en contact direct (sur rendez-vous et en déplacement), est une mission que nous souhaitons préserver mais qui nécessite une permanence ambulatoire et donc des moyens supplémentaires.

NOS ACTIVITÉS 2025

LA FORMATION DU PERSONNEL

Formations et échanges à long terme :

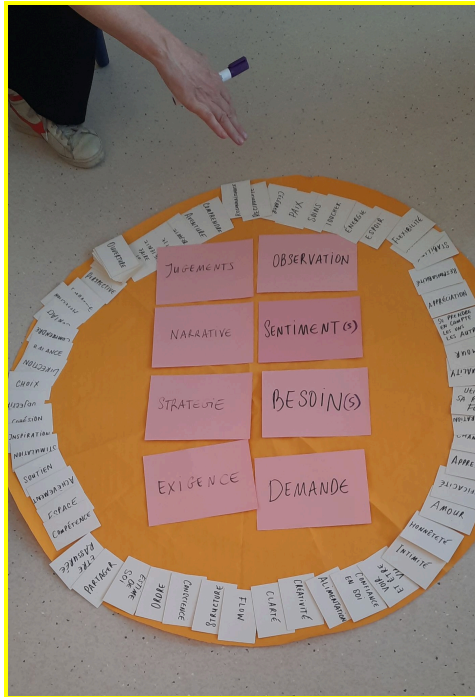
- Supervisions mensuelles par le Dr. Philippe Kinoo, pédopsychiatre
- Passerelle - Bruggenbouwer (Kenniscentrum Welzijn en Gezondheid)
- Regiooverleg (ROTB/Kenniscentrum Welzijn en Gezondheid)μ

Formation à court terme, colloques, séminaires, réunions et actions :



11/01/2025	Plateforme régionale violence conjugale	Safe.Brussels
20/01/2025	Réunion stratégique	Yemaya
23/01/2025	Groupe de travail famille monoparentale / GT Santé mentale	Plateforme Santé Mentale
07/02/2025	HOBO Kick off	HOBO
12+26/02/2025	Approfondissement formation PDC de base et exercer des cas pratiques	Ligue de l'Enseignement
14/02/2025	Vorming Voice Cloud	Telenet
17/02/2025	Passerelle - CPVCF + Yemaya	CPVCF+Yemaya
27/02/2025	Réunion stratégique	Yemaya
08/03/2025	Conférence gesticulé "La traversée des genres"	Douche Flux
12/3/2025	Litéracie socio-organisationnelle	Culture et santé
6 séances (03 à 10/25): 12/03, 23/04, 12/05, 03/06, 02/09 et 17/10 2025	Intervision Comment accompagner les victimes de violences conjugales et intrafamiliales 2025	AMA
18/03/2025		
22/04/2025	Intervision enfants et Sans-abrisme	Bico Federatie
20/03+03/04/2025	Déontologie du Travail Social	RBDH/BBROW
24/03/2025	Communication non violente	School of Empathy
07/04/2025	Communication non violente	School of Empathy
11/04/2025	Rencontre équipe nuit Talita/Yemaya	TALITA/YEMAYA
16/04/2025	Présentation résultats dénombrement	Brusshelp
24/04/2025	Communication non violente	School of Empathy

12/05/2025	Rencontre inter-équipes social Tallita/Yemaya	Talita/Yemaya
13/05/2025	Tour d'horizon du secteur bruxellois de l'aide aux sans abris	FÉDÉRATION BICO
16/06/2025	Formation module enfant et violences conjugales	Pôle Ressources
26/06/2025	Communication non violente	School of Empathy
08/08/2025	1er secours	Rode Kruis
23/09/2025	Formation module enfant et violences conjugales	Pôle Ressources
25/9 02/10 16/10	Formation Accompagnement des auteurs de violences conjugales et intrafamiliales	AMA
30/09 07/10 14/10	Formation Accompagnement des victimes de violences conjugales et intrafamiliales	AMA
06/10/2025	Inter-équipe (Apréstoe/Porte Ouverte/Talita/Yemaya)	Apréstoe
09/10 16/10/2025	Conflit en organisation ? Se former aux outils de la médiation pour faciliter un processus de paix	STICS
10/10/2025	La violence conjugale au cœur de la pratique judiciaire	Anthemis
15/10/2025	Olista - Rencontre partenaires	Olista
23/10/2025	Aperçu des permis de séjour	DROITS QUOTIDIENS
30/10/2025	Communication non violente	School of Empathy
04/11 18/11/2025	Comment mobiliser sans contraindre	FÉDÉRATION BICO
07/11/2025	Communication non violente	School of Empathy
10/11/2025	Journée d'équipe / réflexion	Yemaya
10/11/2025	Ennéagramme	PLOEF
13/11/2025	Intervision Gestion de l'agressivité : faire face à des usagers (potentiellement) violents	AMA
20+28/11/2025	Studiedag EHBS (Eerste Hulp bij Scheiding)	CAW
25/11/2025	Présentation du site internet relatif aux violences faites aux femmes	Fédération Wallonie Bruxelles - Cellule Élimination VC
02/12/2025	Les violences économiques et administratives dans le couple et lors de la séparation	Fédération Wallonie Bruxelles - Cellule Élimination VC
15/12/2025	Formation RGPD	Brushare (BRUXEO)
18/12/2025	Présentation plaidoyer pour renforcer les réponses bruxelloises contre les punaises de lit	Maison médicale des Riches Claires Convivence
22/12/2025	Drink pour la nouvelle année	Yemaya



VISITES AUX AUTRES SERVICES

13/02/2025	Rencontre avec le CCL (Cellule Capteurs de Logement)
10/04/2025	Présentation à Députée du Parlement Bruxellois Marie Cruysmans
22/05/2025	Canal Santé
12/06/2025	Visite Centre Ariane

Entre 17-28/11/25 Visites dans le cadre de la semaine des sans -abris : Accueil Montfort, Vivalis, Dune, Lhiving, Mena, Pag-Asa, CPVCF, Rolling Douche, Home Victor Dupré, Doucheflux, HUB humanitaire, Parenté, Transit, Casa Hestia, Domino, Maison Rue Verte, Samu Social, @Home, Trois Pommiers, Chèvrefeuille, Fami-Home, HOBO, Macadam, Ariane

Présentation de YEMAYA :

25/11/2025	Présentation Yemaya dans le cadre de la Semaine Sans Abri
------------	---

ACTIVITÉS ORGANISÉES POUR LES HÉBERGÉES

Animations et sorties avec les résidentes et leurs enfants

La plupart des activités auxquelles nos résidents participent individuellement, sont accessibles grâce aux tickets article 27 et aux chèques culturels de la VGC (Paspartoe), et sont organisées par le centre de jour Hobo. Nous motivons notre groupe cible à participer aux activités. Cela nécessite une approche individuelle et intensive.

Des activités de groupe sont organisées, afin de promouvoir la dynamique de groupe entre les hébergées, et de réunir les hébergées et les travailleurs sociaux autour de divers thèmes et activités (tant à l'intérieur qu'à l'extérieur) :

RÉUNIONS DES HÉBERGÉES :

A chaque réunion (jeudi soir) une thématique est abordée. Cela peut aller de thématiques d'auto-introspection, de thématiques violences conjugales ou d'échanges en lien avec la vie en collectivité comme cela peut être un jeu convivial, de prise de parole et pour apprendre à se connaître. Mais aussi la méditation peut être organisée ou un atelier de peinture.

Activités organisées au sein de la maison d'accueil pour les hébergées

Chaque mois (1er lundi) : Soirée de massages (DANA)

Chaque mois (1er samedi) : Petit déjeuner collectif avec les permanents de nuit

09/01/2025	Atelier logement: les assurances, le budget, acheter un logement
15/01/2025	Atelier logement: Comment et où trouver un logement: AIS, logements sociaux, privé, fonds du logement etc...
18/01/2025	Sortie de groupe Article 27 - World of Mind- Activité de groupe
19/01/2025	Activité Waka-up
28/01/2025	Atelier logement: logement social et fonds de logement. Aides financières
7/02/2025	Atelier logement: atelier pratique de recherche de logement
18/02/2025	Atelier cuisine
26/02/2025	Atelier logement: Recherche logement social + AIS
07/03/2025	Atelier logement: recherche de logements dans le secteur privé
19/03/2025	Atelier logement: budget locatif
26/03+09/04/2025	Atelier Garance self défense
29/03/2025	Sortie de groupe Article 27 - Musée des enfants BXL
15/04/2025	Atelier logement: Où trouver un logement et comment bien démarrer une location, puis consultation du site FEDAIS sur ordinateur
20/04/2025	Œufs de Pâques - activité
27/04/2025	Sortie Mona Portes Ouvertes + Waka-up jette
30/04/2025	Atelier logement: comment compléter formulaire inscription AIS + régie foncière

16/05/2025	Atelier logement: préparer le déménagement
19/05/2025	Atelier logement: Où trouver logement dans le privé et le public
27/05/2025	Atelier logement: comment trouver son fournisseur d'énergie et eau
02/06/2025	"Jeunes mères" des frères Dardenne
06/06/2025	Atelier logement: les assurances et les aides financières, le budget
14/06/2025	Journée HOBO
30/06/2025	Atelier logement: le déménagement et la recherche de logement dans le privé
07/07/2025	Atelier logement: atelier pratique
30/08/2025	Sortie annuelle avec hébergées et ex-hébergées
31/10/2025	Activité halloween
02/11/2025	Activité citrouilles
01/12/2025	Visite Bibliothèque
03/12/2025	Activité Enfants : bricolage Saint Nicolas
05/12/2025	Activité Enfants : bricolage Saint Nicolas
25/12/2025	Sortie de Noël
31/12/2025	Fête HOBO

UTILISATION TICKETS ARTICLE 27:

83 tickets utilisés par 19 personnes dont 10 enfants. 4 sorties en groupe.

DON de la Ville de Bruxelles (90 tickets Grande roue) ont permis à beaucoup de mamans et leurs enfants d'aller s'amuser à cet endroit.

APERÇU STATISTIQUE 2025

DONNÉES SUR LES FEMMES ACCUEILLIES

TOTAL HÉBERGÉ: 23 femmes et 28 enfants en 2025.

Les données concernent aussi les familles en post-hébergement à moins que spécifié autrement : seulement 1 famille (1 maman avec 2 enfants) avait quitté la maison d'accueil en 2024 mais était encore suivie en post-hébergement en 2025. Les autres suivis post-hébergement (5) concernaient des femmes/familles qui avaient également séjourné dans la maison d'accueil en 2025 et qui avaient bénéficié d'un suivi après leur départ.

La majorité des femmes hébergées ont entre 20 et 39 ans et ont des enfants en bas âge. Elles ne sont pas toujours mariées au partenaire qu'elles fuient.

NUITÉES:

Le nombre de nuitées (c'est-à-dire le total de nuits de tous ceux hébergés à YEMAYA pendant l'année) s'élève à 5495 nuitées : 2226 nuitées pour les adultes et 3269 nuitées pour les enfants (capacité de 18 lits).

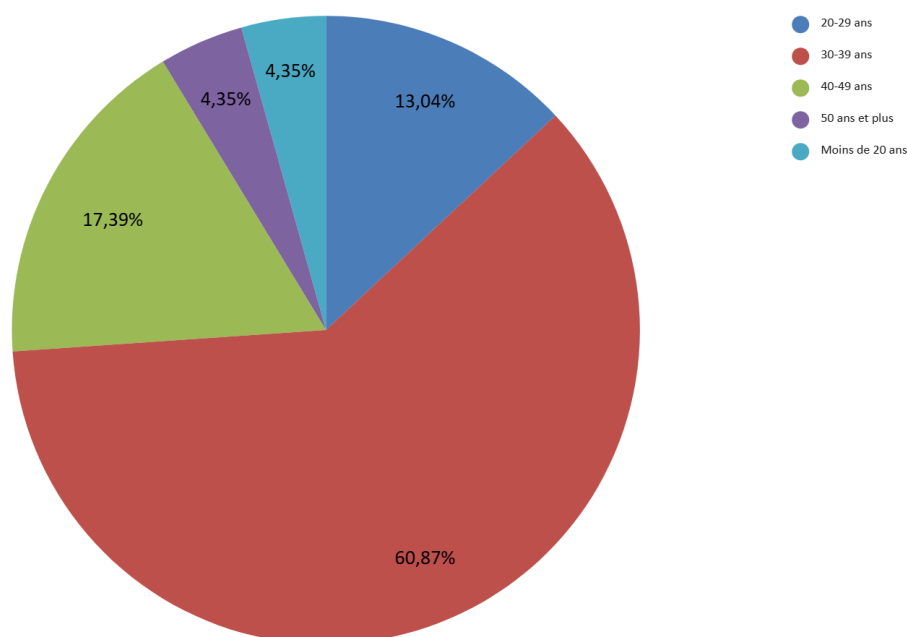
La durée de séjour moyenne est de 3.5 mois (101 jours).

Le taux d'occupation total est de 83.6% pour 18 lits.

En prenant en compte la composition de ménage installée par chambre, ce taux est de 91.6%. En effet, 2 chambres sont adaptées tant pour y accueillir 1 adulte que pour accueillir 1 adulte avec bébé.

ÂGE

En 2025, 78,26 % des femmes hébergées dans notre maison d'accueil avaient entre 30 et 49 ans.



NATIONALITÉ

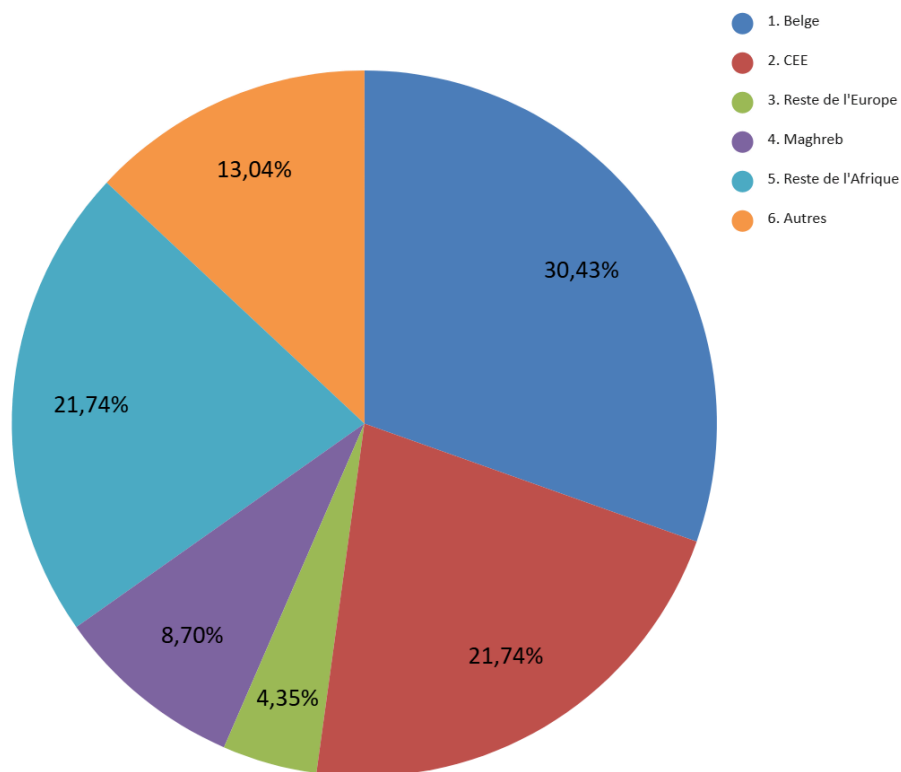
Près de 30.5% des femmes accueillies en 2025 sont de nationalité belge.

En 2025, les femmes représentées dans le groupe « CEE » venaient du Portugal, de l'Espagne, Bulgarie et Pologne (21.74%)

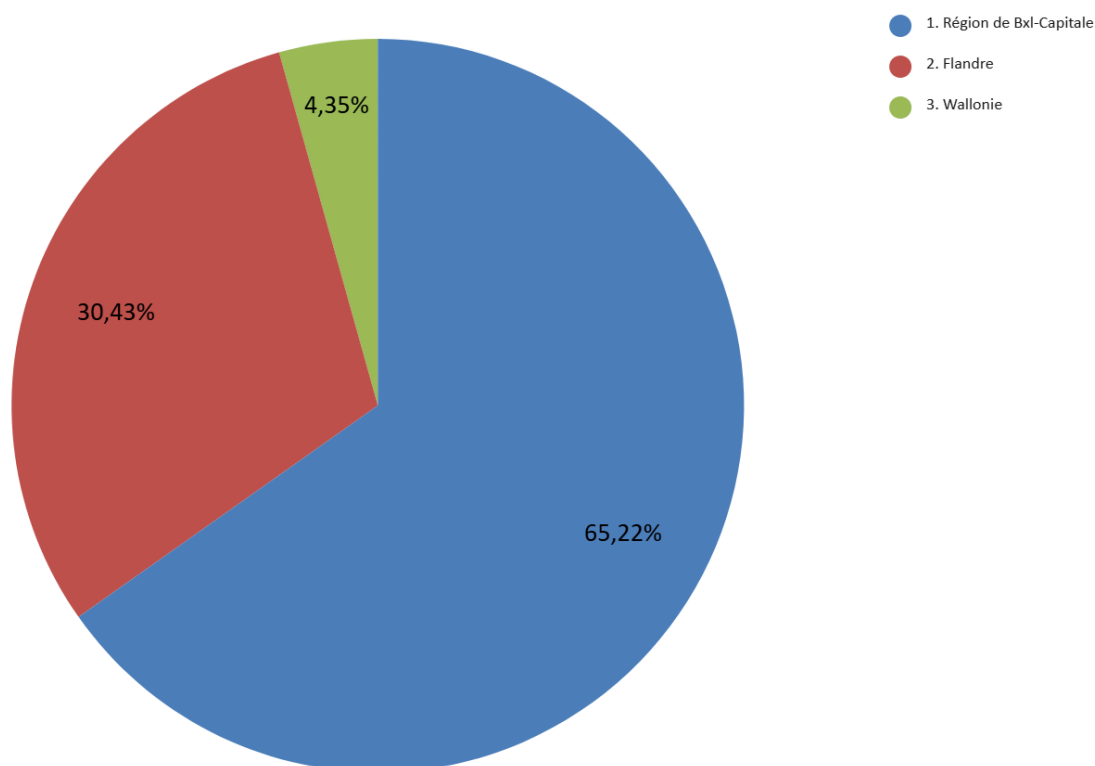
Le groupe venant des pays du « Maghreb » était constitué de femmes de nationalité marocaine. (8.7%)

Les pays de provenance des nationalités des femmes du « reste de l'Afrique » étaient divers : Congo, Burundi, Cameroun et Ouganda (21.74%)

Le groupe "Autres" concerne une Brésilienne.



DOMICILE (À L'ARRIVÉE)

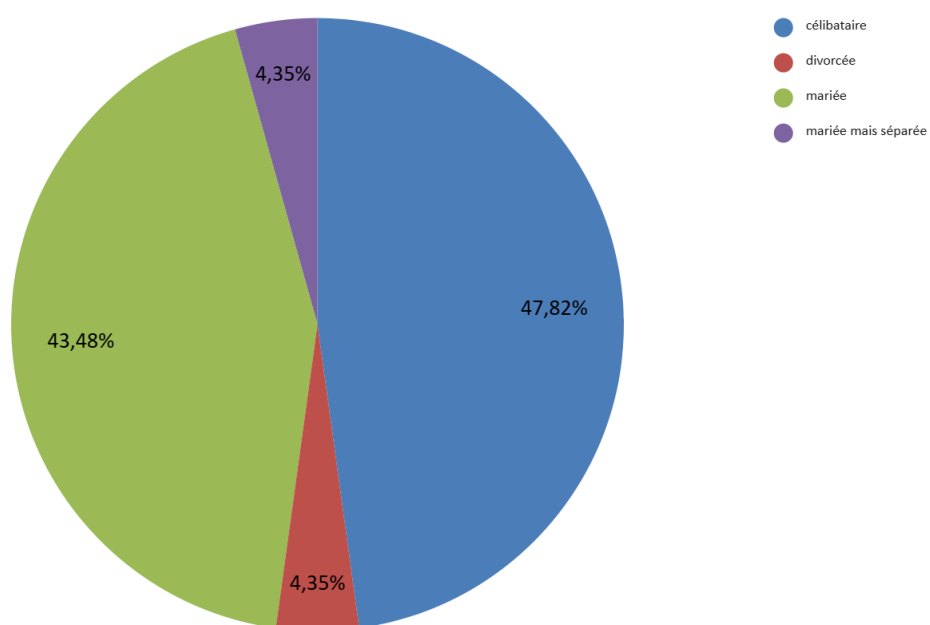


Près de deux tiers des femmes (65.22%) étaient domiciliés en Région de Bruxelles-Capitale.

30.43% des hébergées venaient de Flandre.

Seulement 4.35% étaient domiciliés en Wallonie.

ETAT CIVIL



Ces statistiques tiennent compte de l'état civil officiel à l'arrivée et non pas de l'état de fait. Une femme peut donc, par exemple, être mariée, mais séparée de fait, ou célibataire, mais vivre en couple.

En 2025, près de la moitié des hébergées à YEMAYA étaient célibataires (47.83%).

Cette année, 43.48% des hébergées étaient mariées à leur arrivée.

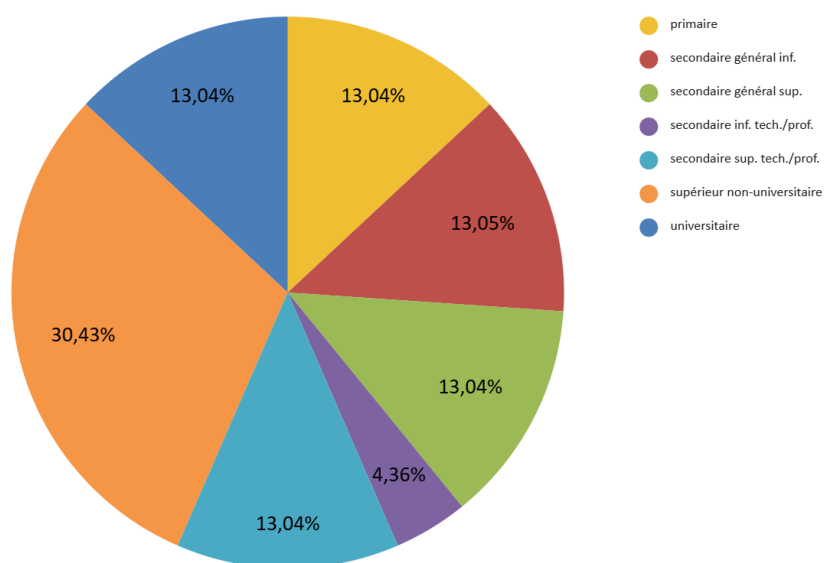
NIVEAU D'ÉTUDES (DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ OBTENU)

En 2025, près de la moitié des femmes possède un diplôme de l'enseignement secondaire (17.39% secondaire inférieure et 26.08% secondaire supérieure).

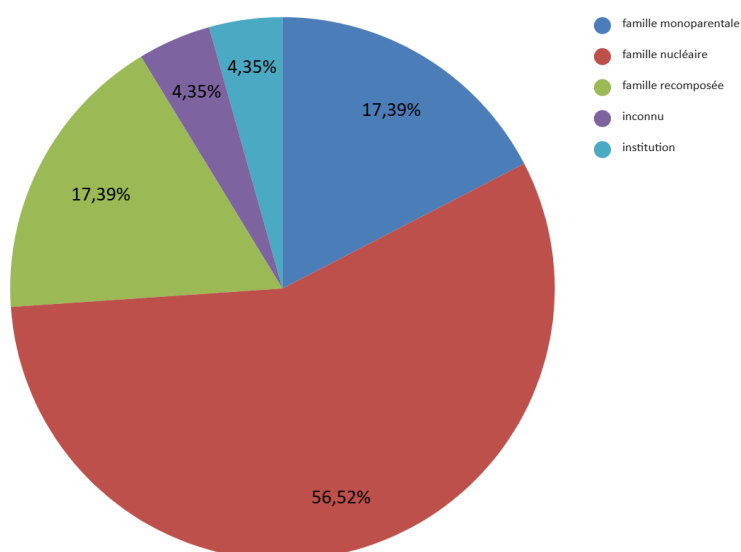
30.43% ont suivi des études supérieures non universitaires.

13.04% des femmes sont titulaires d'un diplôme universitaire.

13.04% s'est arrêté à l'enseignement primaire.



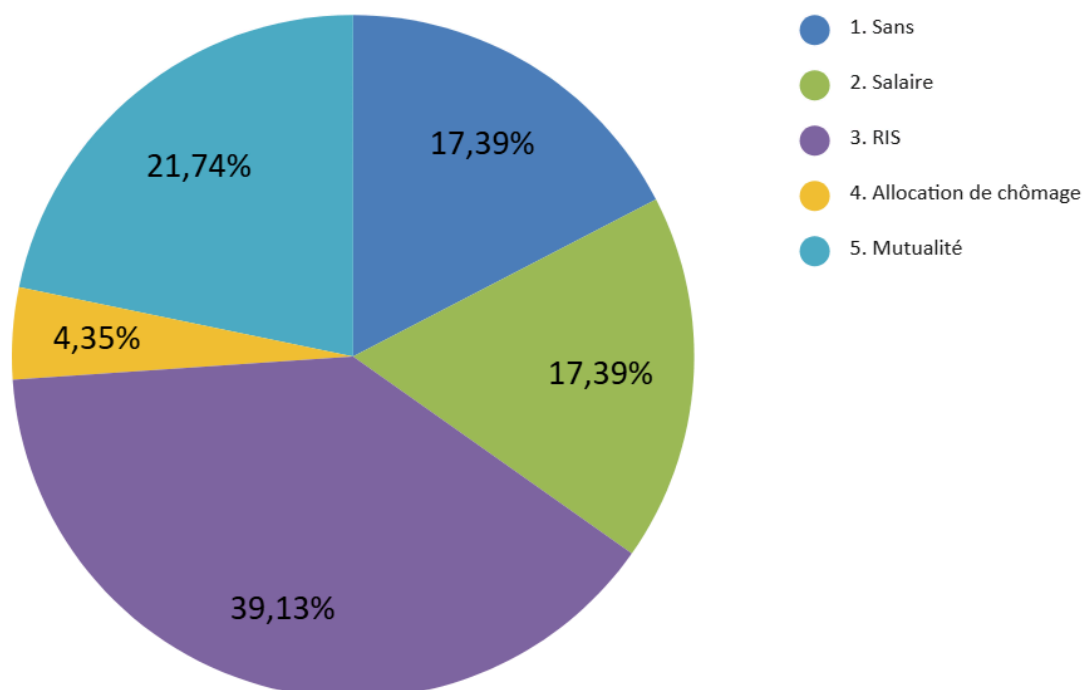
CONTEXTE FAMILIAL (JEUNESSE)



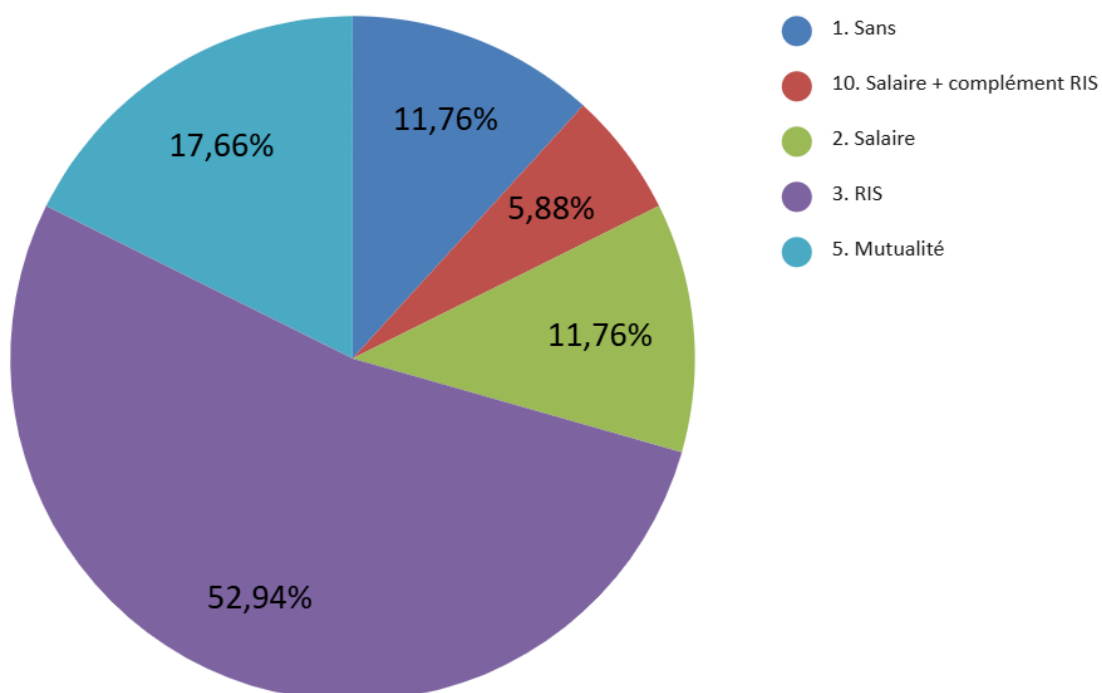
REVENU AVANT ET APRÈS LE SÉJOUR

6 personnes qui au 1/1/2026 sont encore hébergées à Yemaya ne sont pas reprises dans ces chiffres.

Avant



Après



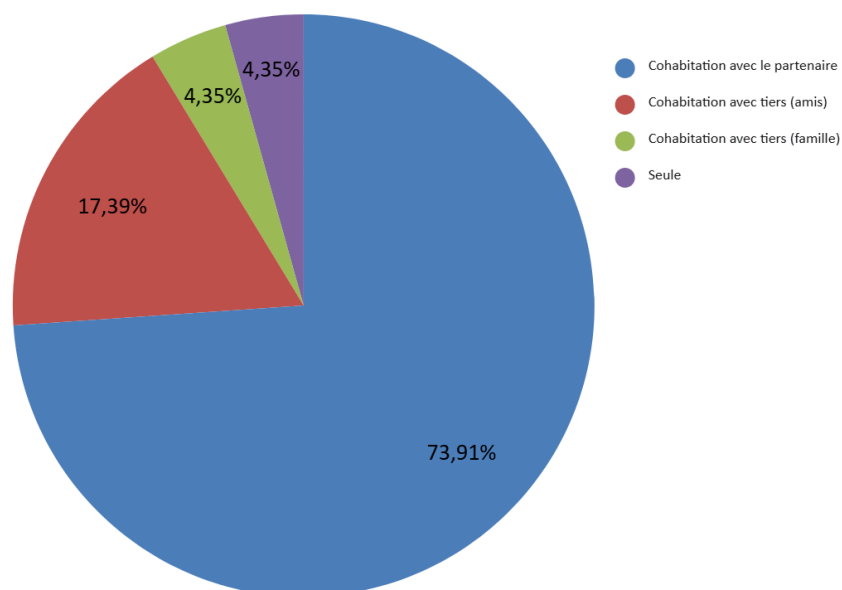
Un élément important dans la lutte contre les violences est la possibilité de disposer d'un revenu ainsi que d'un statut de séjour autonome.

Les femmes qui ont été accompagnées dans l'ouverture de leurs droits (revenu d'intégration ou complément du CPAS en cas de salaire insuffisant) ont certainement la possibilité de mener une vie plus indépendante grâce à cela. D'un autre côté, l'absence d'un statut de séjour constitue un risque important: les hébergées ont heureusement pu se rabattre sur un autre statut, même si celui-ci ne leur donnait pas accès à un revenu, mais leur offrait néanmoins un statut plus sûr.

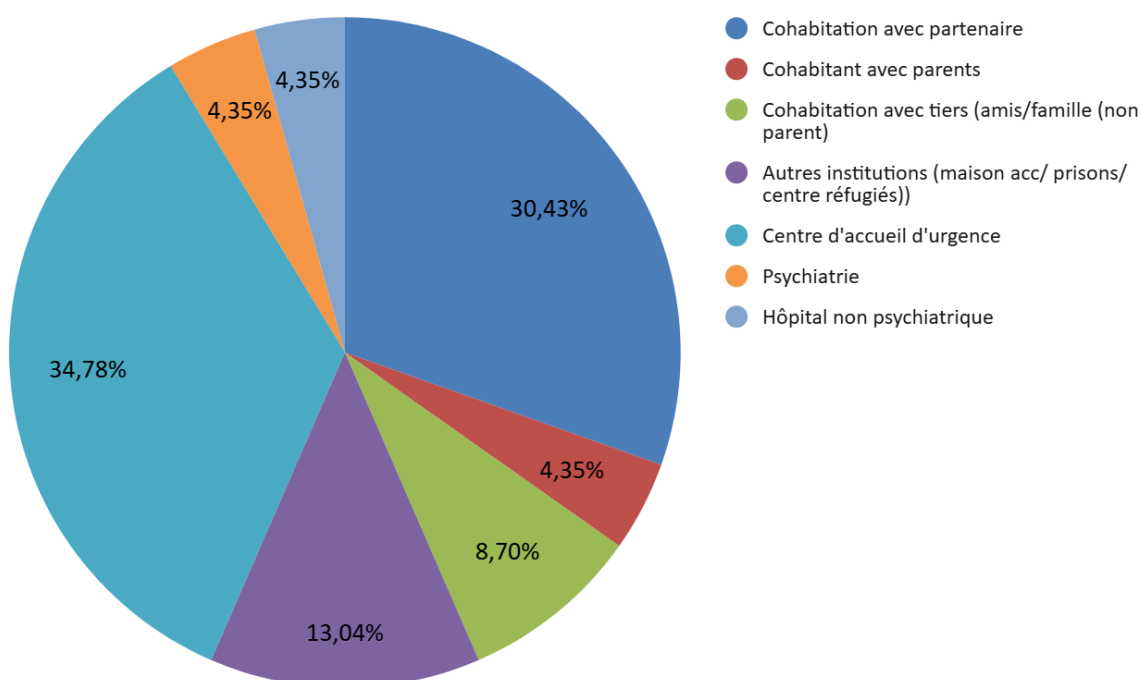
TITRES DE SEJOUR :

	AVANT	APRÈS
Carte d'identité belge	7	5
Carte A (séjour limité)	1	1
Carte B (séjour illimité)	0	0
Carte C (séjour illimité)	1	0
Carte E (pour citoyens européens)	4	3
Carte E+ (pour citoyens européens) longue durée	1	1
Carte F (carte de séjour de membre de famille d'un citoyen UE ou d'un belge).	6	5
Carte F+ : document attestant de la permanence du séjour pour membre de famille d'un citoyen européen	2	1
Annexe 26: protection internationale	0	1
Annexe 35: document en attente d'un recours ou d'une demande de revoir regroupement familial	1	0
Sans titre de séjour	0	0
	23	17 (sans 6 femmes encore accueillies à Yemaya au 1/1/26)

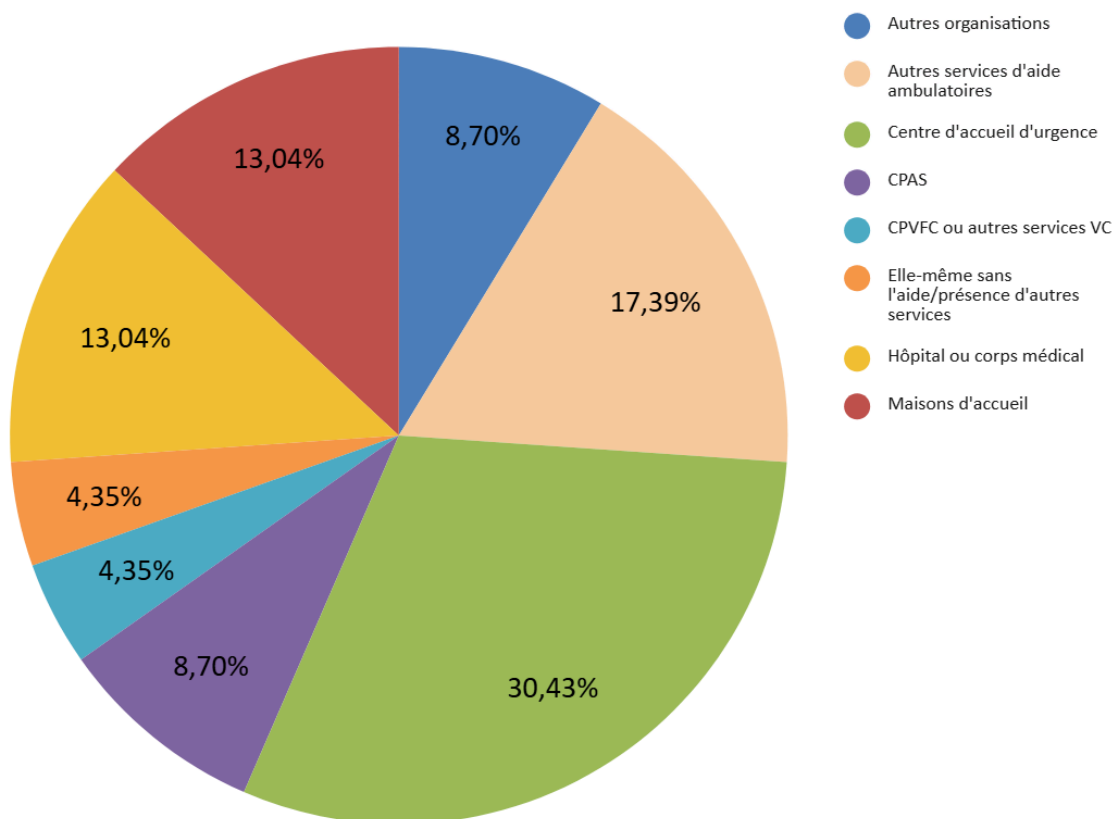
LA SITUATION DE VIE AVANT LA DEMANDE D'AIDE



LIEU DE VIE À LA VEILLE DE L'ACCUEIL



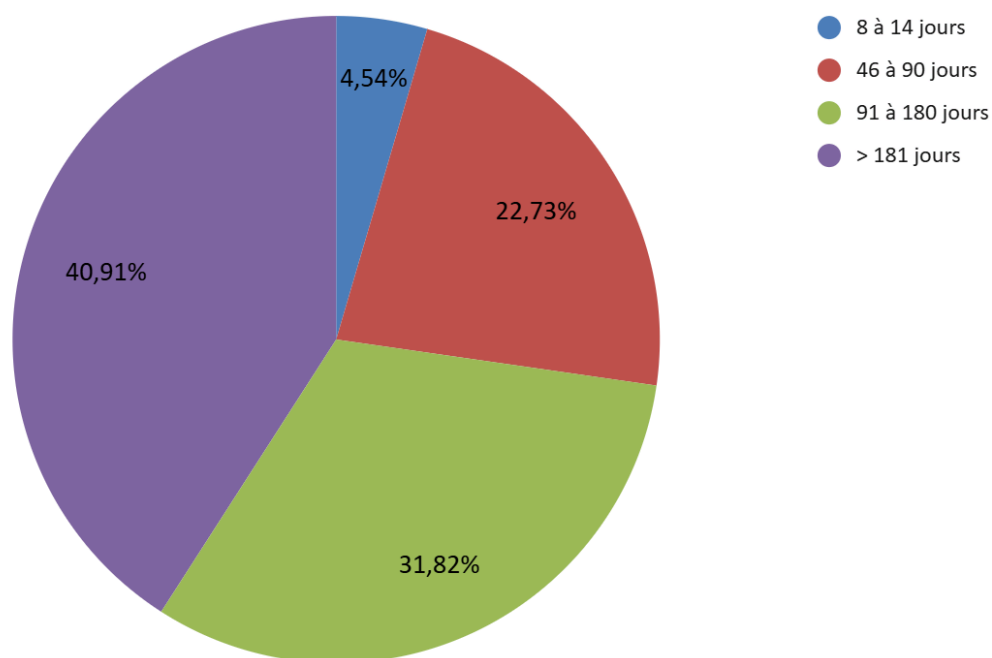
ORGANISATION ORIENTANTE



D'AUTRES REFUGES DANS LE PASSÉ

11 femmes sur 23 ont déjà quitté leur domicile conjugal ou familial en raison de la violence.

DURÉE DU SÉJOUR

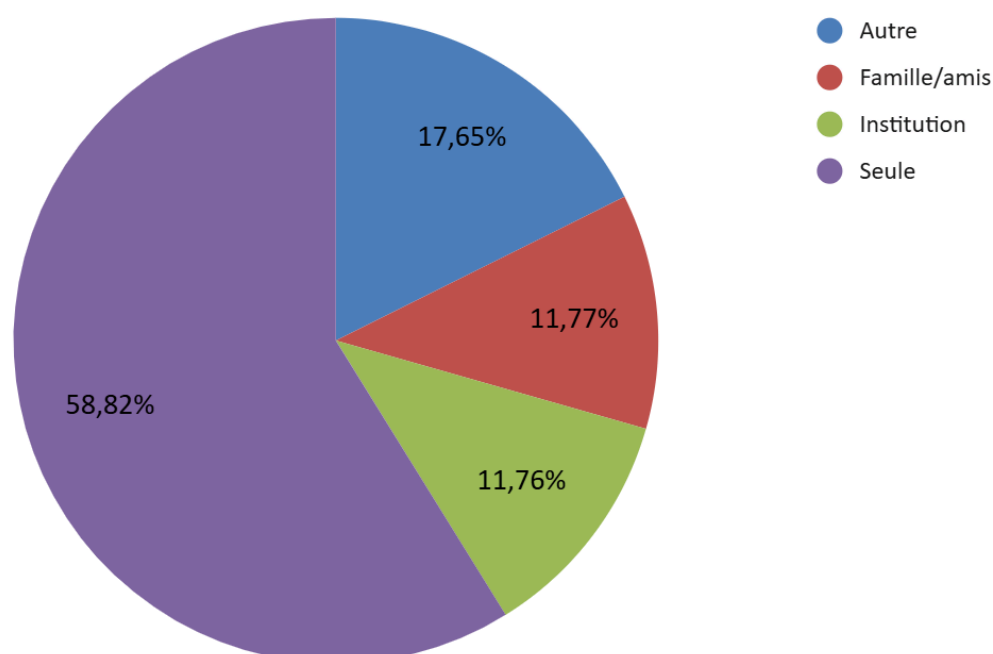


6 personnes qui au 1/1/2026 sont encore hébergées à Yemaya ne sont pas reprises dans ces chiffres.

FORMATION

4 femmes ont commencé une formation pendant leur séjour.

DESTINATION APRÈS LE SÉJOUR



6 personnes qui au 1/1/2026 sont encore hébergées à Yemaya ne sont pas reprises dans ces chiffres.

POST-HÉBERGEMENT

En 2025, les suivis post-hébergement de 5 personnes ont été clôturés : 2 après 3 mois, 1 après 6 mois et 2 lors de leur transfert vers le service de guidance à domicile.

Trois personnes étaient encore en suivi post-hébergement au 1/1/2026.

Ensemble, ces 8 adultes ont 11 enfants.

Les suivis post-hébergement portent principalement sur :

- La découverte du nouveau quartier et la prise de contact avec les services qui, après un séjour dans une maison d'accueil à adresse confidentielle, peuvent intervenir de manière plus intensive à domicile ou sur rendez-vous.
- Le suivi des démarches juridiques, tant en matière de séparation et de suivi des plaintes liées aux violences, qu'en matière de coparentalité.

DONNÉES SUR LES ENFANTS

COMPOSITION DES FAMILLES ACCUEILLIES

Les chiffres sont déterminés par les lits disponibles dans chaque chambre.

Nous avons à notre disposition :

- 2 chambres pour les familles avec 2 enfants.

Une de celle-ci peut être combinée avec une chambre pour maman avec 1 enfant afin de pouvoir accueillir une maman avec maximum 4 enfants

- 4 chambres pour maman avec 1 enfant/bébé

Une de celle-ci peut être combinée avec une chambre pour maman avec 2 enfants afin de pouvoir accueillir une maman avec maximum 4 enfants

- 2 chambres pour une femme seule ou une maman avec son bébé.

Une de celle-ci peut être combinée avec une chambre pour maman avec 1 enfant afin de pouvoir accueillir une maman avec maximum 3 enfants

Pour info : les chambres qui pourraient être combinées par 2 peuvent rarement être utilisées pour des grandes familles car elles sont perpétuellement occupées par 2 (plus petites) familles.

Total des enfants hébergés = 26

NOMBRE D'ENFANTS PAR FAMILLE

Mamans avec 1 enfant	6
Mamans avec 2 enfants	6
Mamans avec 3 enfants	0
Mamans avec 4 enfants	2

ÂGE DES ENFANTS

0 à 3 ans	12
4 à 6 ans	8
7 à 11 ans	5
12 à 18 ans	1

SEXES DES ENFANTS

Nous avons accueilli et accompagné 9 filles et 17 garçons.

POLITIQUE DE QUALITÉ

Cette année, afin d'assurer au mieux nos missions, nous avons entamé notre travail de Politique de Qualité. Celui-ci a pour visée de permettre à l'équipe de Yemaya de mettre en exergue trois objectifs sur lesquels l'attention devra être plus spécifiquement portée dans les 5 années suivantes afin d'améliorer l'accompagnement de nos hébergées et de leurs enfants.

Le premier thème choisi par l'équipe et sur lequel nous avons décidé d'élaborer un nouveau projet, est celui de la **participation des hébergées**. Nous avons dans ce cadre estimé pertinent et riche de mettre en place un **groupe de parole** avec les femmes actuellement hébergées, mais également d'anciennes hébergées étant passées par Yemaya durant leur parcours. L'objectif vise à permettre aux femmes de se créer un espace où la parole est libérée et respectée, et où elles peuvent retrouver un certain pouvoir grâce à leur vécu. Le sentiment d'appartenance au groupe et la confiance qui s'y installerait leur permettrait notamment de sortir de l'isolement et de prendre de la distance par rapport à leur situation. Via ce groupe de parole, les partenariats et la création du réseau qui les entoure pourraient se développer davantage. La bienveillance, l'écoute et le travail d'estime de soi, sont au centre de la démarche.

Le second thème choisi est le thème relatif au **personnel**. Nous souhaitons via la Politique de Qualité, retravailler notre cadre de référence, ainsi que notre ROI afin de baliser notre fonctionnement et faire en sorte que l'équipe actuellement en place à Yemaya s'approprie l'ensemble des règles qui régissent la maison. La **clarification du cadre et l'accessibilité aux informations** permettent notamment une meilleure prise en charge des hébergées et de leurs enfants. Nous cherchons à travers ce chantier à nous **adapter aux réalités et besoins des hébergées** et à faciliter la vie en communauté. L'équipe de Yemaya estime indispensable de se pencher sur le ROI et de vérifier que chaque point qui s'y trouve correspond toujours aux réalités du terrain. En retravaillant les différents aspects du cadre, l'uniformisation des décisions apporterait une certaine sérénité au sein de la structure. Pour ce faire, de nombreux groupes de travail et réunions stratégiques sont et continueront à être mis en place. En définissant les différents points, nous pourrions ensuite les parcourir avec les hébergées pour vérifier que la compréhension de chaque aspect est fluide.

Enfin, le troisième thème sur lequel l'équipe a choisi de se concentrer est le thème relatif à la **qualité des services offerts**. Au sein de ce thème, c'est le lien mère-enfants et la création du "**projet enfants**" qui veulent être développés. Au sein de la maison d'accueil Yemaya, une attention toute particulière est posée sur les enfants. Celle-ci a pour objectif de garantir la sécurité physique et émotionnelle des enfants et de leur mère. Nous souhaitons au sein de cet axe, soutenir la "guérison" de la famille en tenant compte du contexte dans lequel elle est arrivée à Yemaya. Il s'agit également de renforcer le lien d'attachement et d'accompagner les mères dans leur rôle parental en respectant leur autonomie, leurs capacités et empowerment, ainsi que leur propre vision de l'éducation.

EPILOGUE

Lorsque nous avons répondu, en 2021, à l'appel visant à mettre en place une maison d'accueil à adresse confidentielle, nous l'avons fait avec une conviction claire. Fortes de plus de vingt ans d'expérience dans l'accompagnement des femmes, nous voulions façonner cette mission à partir de valeurs qui nous guident depuis de nombreuses années : la proximité, le respect, le renforcement de l'autonomie et une confiance inconditionnelle dans la résilience de chaque femme et de chaque enfant.

Le choix de mettre en place une maison d'accueil à adresse confidentielle a apporté, dès le début, à la fois de la sécurité et de la complexité. Pour les femmes et les enfants, ce lieu représente avant tout un apaisement: une interruption nécessaire des violences, de la peur et du contrôle. En même temps, cette sécurité les confronte à de nouveaux défis, tels que vivre dans la discrétion et être temporairement coupées de leurs réseaux habituels. Cette tension montre à quel point cette phase est essentielle: il s'agit d'un espace de transition où le processus de guérison peut s'amorcer et où l'on retrouve la possibilité de faire ses propres choix et de se forger sa propre vision des choses.

Dans ce contexte, notre équipe s'engage chaque jour à agir avec expertise et rigueur. Cela exige une compréhension fine des dynamiques de violences intrafamiliales, la capacité d'évaluer correctement les risques et la responsabilité de proposer à chaque fois l'accompagnement ou l'orientation les plus adaptés. Il ne s'agit pas d'une réalité statique, mais d'un processus d'apprentissage continu dans lequel nous continuons à nous former, à nous renforcer et à nous adapter.

Notre fonctionnement repose sur quelques piliers fondamentaux. La proximité constitue le cœur de notre dynamique de groupe: une présence quotidienne qui rend possible la création de liens, rompt l'isolement et stimule de nouvelles formes de communication et de vivre-ensemble. Parallèlement, nous accompagnons les hébergées pas à pas dans la reconquête de leurs droits et de leur autonomie. Dans un contexte où la confiance en soi est souvent fragilisée, nous cherchons constamment l'équilibre entre soutenir et laisser aller, afin que les femmes redeviennent pleinement actrices de leur propre parcours.

La collaboration avec le réseau est également indispensable. Aucune organisation ne peut, à elle seule, apporter toutes les réponses. En travaillant activement avec d'autres services, nous renforçons non seulement notre accompagnement, mais nous veillons aussi à ce que les femmes et les enfants soient, après leur séjour, soutenus par un réseau d'aide plus large. Dans ce rôle, nous nous considérons comme des facilitateurs, des relais dans les cas où certains besoins dépassent le cadre de notre propre fonctionnement.

Cette méthode de travail exige beaucoup de notre équipe. Elle implique un engagement réel, la capacité de poser des limites lorsque c'est nécessaire et la recherche constante d'un équilibre entre proximité et professionnalisme. C'est un

travail qui n'est jamais "terminé", mais qui, précisément pour cette raison, reste porteur de sens. Il demande également de la reconnaissance : pour l'engagement de notre équipe, mais aussi pour les défis structurels auxquels notre public est confronté.

En 2025, nous avons renforcé notre organisation en mettant en place une coordination d'équipe au sein de nos maisons d'accueil. Cette structure soutient à la fois la qualité de l'accompagnement et le bien-être de notre personnel. Parallèlement, la direction veille à ce que ce travail se développe et se pérennise dans un cadre plus large.

Aujourd'hui, nous pouvons affirmer que la maison d'accueil Yemaya est bien plus qu'un lieu sûr. C'est un environnement où les relations respectueuses sont centrales, où la structure offre un point d'appui et où l'on travaille, pas à pas, à la reconstruction, à l'autonomie et aux perspectives d'avenir. Pour les hébergées, pour l'équipe et pour l'ensemble de nos partenaires.

Nous restons déterminés à incarner cet esprit et à le faire évoluer — conscients que le véritable changement demande du temps, nécessite la collaboration et commence par la reconnaissance de la force de chaque individu.

